



PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE
DU DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2023.

L'assemblée générale débute à 9h45

Ordre du jour.

- 1) Ouverture de l'assemblée générale
- 2) Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 4 septembre 2022
- 3) Rapport Moral
- 4) Rapport du trésorier et du vérificateur aux comptes
- 5) Approbation des comptes
- 6) Présentation du budget prévisionnel
- 7) Approbation du budget prévisionnel
- 8) Vote du vérificateur aux comptes
- 9) Rapport d'activité
- 10) Rapport de la commission Développement
- 11) Rapport de la commission Jeunes
- 12) Rapport de l'Educateur Sportif Départemental
- 13) Rapport de la commission Sportive
- 14) Réponses aux questions
- 15) Intervention des invités
- 16) Remise des récompenses
- 17) Clôture de l'assemblée générale

1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

Jacques SORIEUX, président du Comité, souhaite la bienvenue, excuse certaines personnes qui n'ont pu se déplacer et déclare l'assemblée générale ordinaire de la saison 2022-2023 ouverte à 9h45. Il demande l'observation d'une minute de silence en l'honneur des dirigeants ou proches de dirigeants ayant tragiquement disparus cette saison.

2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 4 septembre 2022

Le secrétaire général Eric DUCOS propose un vote à main levée pour l'adoption du PV de l'assemblée générale de la saison 2021-2022. Aucune opposition ne se présentant, le PV est ainsi soumis au vote.

⇒ Le PV de l'assemblée générale de la saison 2021-2022 est adopté à l'unanimité.

3. Rapport Moral

Le président Jacques SORIEUX présente son rapport moral. Celui-ci est joint en annexe 1 de ce document.

4. Rapport du trésorier général et du commissaire aux comptes

Christine CARIOU présente son rapport financier joint en annexe 2 de ce document, en détaillant notamment le compte de résultat par tableaux et par graphiques. Ce rapport fait état d'un résultat de **+462.65 €**.

Un résultat analytique est également présenté concernant essentiellement les postes de représentation du Comité sur les compétitions extérieures (MiniCom's et Internationaux de Mulhouse).

Elle termine par la présentation du bilan en annexe 3.

Alain GUENET, vérificateur aux Comptes, fait lecture de son rapport. Ce dernier est joint en annexe 4 de ce document

5. Approbation des comptes

Eric DUCOS propose de nouveau le vote à main levée pour l'approbation des comptes de la saison 2022-2023, faisant donc apparaître un bénéfice de 462.65 €. Aucune opposition de se présentant, les comptes sont ainsi soumis au vote.

⇒ Les comptes de la saison 2022-2023 sont adoptés à l'unanimité.

6. Présentation du budget prévisionnel

Christine CARIOU présente alors le budget prévisionnel de la saison 2023-2024 décrit en annexe 5. Ce budget est établi à l'équilibre.

7. Approbation du budget prévisionnel

Eric DUCOS propose de nouveau le vote à main levée pour l'approbation du budget prévisionnel de la saison 2023-2024. Aucune opposition ne se présentant, le budget prévisionnel est ainsi soumis au vote.

⇒ Le budget de la saison 2023-2024 est adopté à l'unanimité.

8. Vote du vérificateur aux comptes

Les nouveaux statuts du Comité imposent que le vérificateur aux comptes soit réélu pour un mandat de 1 an lors de chaque assemblée générale. Alain GUENET se propose de nouveau comme candidat. Aucun autre candidat ne se présentant, Eric DUCOS soumet sa candidature au vote par l'assemblée générale.

⇒ La candidature d'Alain GUENET comme vérificateur aux comptes est adoptée à l'unanimité.

9. Rapport d'activité

Le secrétaire général présente le rapport d'activité du Comité de la saison 2022-2023. Il est joint en annexe 6 de ce document.

10. Rapport de la commission développement

Jean-Luc PAPAIL responsable de la commission développement présente son rapport. Il est joint en annexe 7 de ce document.

11. Rapport de la commission des jeunes

En l'absence de Cédric RIAUX, responsable de la commission des jeunes, excusé, Olivier GROSDOIGT présente son rapport dans lequel il fait un bilan rapide des différentes compétitions jeunes gérées par le Comité. Le rapport est joint en annexe 8 de ce document.

12. Rapport de l'éducateur sportif départemental

Olivier GROSDOIGT enchaîne sur son rapport concernant la formation, le suivi des jeunes et ses interventions par rapport au développement du Comité. Il est joint en annexe 9 de ce document.

13. Rapport de la commission sportive

Michel KERISIT présente le rapport de la commission sportive de la saison 2022-2023. Il est joint en annexe 10 de ce document.

14. Réponses aux questions

Une question a été posée par écrit dont voici la teneur :

« Est-il prévu une révision de la pyramide des niveaux du vendredi soir?

Pourquoi le vendredi est en pyramide et non le samedi?

En effet, la descente de 3 voire 4 équipes de D1B vers D2 sur une poule de 8 est, pour moi, beaucoup trop importante.

De plus, ce déséquilibre entraîne de gros classements sur les poules les plus basses.

Si on prend les classements dans le département sur le site de la fédération:

755 joueurs sur 2470 ont moins de 501 points soit 30%

461 joueurs sur 2470 ont entre 501 de 600 points

261 joueurs sur 2470 ont entre 601 de 704 points

193 joueurs sur 2470 ont entre 704 de 801 points

156 joueurs sur 2470 ont entre 801 de 900 points

Donc environ 50% des joueurs du département ont moins de 600 points et 73% ont moins de 900 points.

Procès-Verbal Assemblée Générale du 3 septembre 2023

Les D3 et D4 du vendredi représentent 63% des poules. Donc si on se fit à la répartition des classements, la quasi totalité des - 900pts devraient jouer en D3 ou D4.

L'écart de niveau de jeu entre un 500 qui commence et un 900 est important et n'a d'intérêt pour personne.

Le vendredi attire de plus en plus de joueurs.

Pour la plupart des joueurs du vendredi, le tennis de table reste un loisir et ils jouent davantage pour le plaisir que pour la compétition.

On se plaint d'avoir du mal à attirer des joueurs et à les conserver mais comment motiver des joueurs qui débutent la compétition avec une pyramide aussi déséquilibrée.

Ceci est le point de vue rapporté par les joueurs de mon club et d'autres équipes avec qui on a pu échanger.

Je pense qu'une discussion à l'AG avec les représentants des clubs est importante afin d'avoir un avis général et trouver ensemble un équilibre adapté. »

La réponse suivante a été apportée par la CSD :

« Je rejoins Cédric quand il dit que, pour les joueurs du vendredi, le tennis de table est un loisir ; mais je voudrais quand même lui rappeler que le championnat par équipes est une compétition et que la date officielle pour disputer les rencontres est le samedi ; les journées du mardi et du vendredi étant venues se greffer par la suite par dérogation.

La pyramide de départ concernait donc les 3 journées de championnat et il y a actuellement 2 PR, 4D1, 6D2, 8 D3 et 13 D4. Les joueurs du mardi et du vendredi ne voulant pas jouer le samedi, il a bien fallu adapter la pyramide pour chaque journée.

Pour répondre à la question de Cédric sur le samedi, il est bien évident que, faute d'équipes, il n'y a plus de pyramide ; mais, il n'était pas envisageable de supprimer la D4, voire la D3 car les différences de niveau auraient été trop grandes en D2. Il ne faut pas non plus perdre de vue que certains clubs sont obligés de jouer le samedi pour des problèmes de salle.

Pour en revenir au vendredi, quand nous avons accepté, à la demande pressante de quelques clubs, de créer une D1A et une D1B, il était bien évident que cela allait occasionner 3 ou 4 descentes de D1B en D2.

Cela dit, la porte n'est absolument pas fermée à une refonte de la pyramide du vendredi. Comme nous l'avons toujours fait, nous revoyons la pyramide en fonction du nombre d'équipes engagées. Pour la saison qui arrive, le nombre d'équipes engagées ne nécessite pas de rajouter une poule en D4. Il n'y aura donc pas de changement pour la 1ère phase.

Toutefois, nous allons discuter en commission sportive, au cours de la 1ère phase, de ce que nous pouvons faire pour améliorer les choses. L'une des possibilités pourrait être de créer une 2ème poule de D1B, mais en aucun cas une poule PR le vendredi. En effet, qui dit PR dit montée en régionale pour le 1er de la poule ; et, je suppose que les joueurs qui ne veulent pas jouer le samedi joueront encore moins le dimanche. »

15. Intervention des invités

Renan THEPAUT, président de la Ligue de Bretagne prend la parole. Les grandes lignes de son discours sont présentées en annexe 11 de ce document.

16. Remise des récompenses

Les fanions restants à remettre sont :

- Champion D1 Vétérans au club du CJF/UP Saint-Malo

Les diplômes organisateurs sont remis à l'ensemble des clubs ayant pris en charge l'organisation d'une ou plusieurs compétitions départementales, régionales ou fédérales.

Les diplômes du challenge Roger Jouan sont remis aux 12 premiers clubs par les filles de Roger JOUAN présentes à cette assemblée générale. Les clubs classés 1 à 3 reçoivent également une dotation de 2 sacs de 120 balles, ceux classés de 4 à 12 reçoivent un sac de 120 balles. Enfin le gagnant du challenge, à savoir le club **d'Ille-et-Rance TT** pour sa deuxième année consécutive, reçoit le trophée qu'il gardera pendant un an au sein du club, et sa réplique qu'il gardera définitivement.

Les diplômes du challenge FEJ sont remis aux 7 clubs concernés par l'opération.

Deux labels demandés par le club RAQUETTE BRECEENNE leur ont été décernés. Les diplômes reçus par le Comité ont donc été remis au club par Jean-Luc PAPAIL responsable de la commission développement et responsable des Labels au Comité.

Les médailles du mérite régional sont remises par Renan THEPAUT et André PANNETIER.

- Médaille de bronze à Sophie BODIN (US BAIN TT) qui sera remise à l'AG de la Ligue, Michèle COIGNAT (AL BRUZ), Denis CARAYON (BRETEIL TT), Hubert DELAROSE (THORIGNE-FOUILLARD TT) et Nicolas RETIF (TA RENNES).
- Médaille d'argent à Serge SAUVAGE (AVENIR de RENNES) et Charlène HOGUET (US GUIPRY-MESSAC).
- Médaille d'or à Jean-Claude LOCHET (MEDREAC-QUEDILLAC) et Michèle PAPAIL (TA RENNES).

17. Clôture de l'assemblée générale

Eric DUCOS clôt l'assemblée générale à 12h30.

Le Secrétaire Général
Eric DUCOS

Le Président du Comité
Jacques SORIEUX

ASSEMBLEE GENERALE DU 03 SEPTEMBRE 2023
Maison de Sports – RENNES -

ALLOCUTION D'OUVERTURE

Je remercie la présence parmi nous de :

- ✓ Monsieur Renan THEPAUT Président de la Ligue de Bretagne
- ✓ Monsieur Claude BROSSARD Président d'Honneur de la Ligue de Bretagne
- ✓ Monsieur André PANNETIER Président d'Honneur du Comité
- ✓ Monsieur Alain GUENET vérificateur aux comptes

Sont excusés :

- ✓ Monsieur Roger MORAZIN Vice-Président en charge du sport du Conseil Départemental
- ✓ Monsieur Gilles ERB Président de la FFTT (vidéo)

Avant de commencer cette AG, j'ai une pensée pour les personnes qui nous ont quittés cette saison par accident ou maladie :

- Alain CHOUAN Président de l'ACPVV Guignen
- Henri LORANT de la JA Mordelles, tous ceux qui ont fait les 3 jours de Mordelles le connaissent
- Jacques SOULAS ancien Président de Chartres de Bretagne
- Le papa de François DESMORTIER membre du Comité Directeur
- La maman de Renan THEPAUT Président de la Ligue
- L'épouse de Jean-Paul ROUAULT bien connu des corpos.

Je vous demande de bien vouloir vous lever pour un moment de silence en leurs mémoires.

Merci...

Je déclare cette Assemblée Générale ordinaire ouverte.

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs les Présidents et représentants des associations du Tennis de Table d'Ille et Vilaine.

1°) Introduction :

Nous allons entamer la 4^{ème} et dernière année de cette olympiade. Ce qui veut dire que des élections vont avoir lieu dès la fin de la saison 2024 pour les instances départementales, régionales et nationales.

Les personnes souhaitant prendre part à la vie du comité pour la prochaine olympiade peuvent, dès à présent, réfléchir à leurs disponibilités.

Un an c'est très court... pensez-y.

Je veux féliciter Thorigné-Fouillard et le CPB Rennes qui maintiennent leur équipe en Pro A et Pro B. Ce n'était pas fait d'avance car se maintenir à ce niveau n'est pas évident.

Toutes mes félicitations à Jules ROLLAND et Enzo ANGLES de Thorigné-Fouillard, à David LEVALOIS de l'OC Cesson et à Rozane LE BARS de l'US Vern qui ont remporté des médailles aux championnats de France.

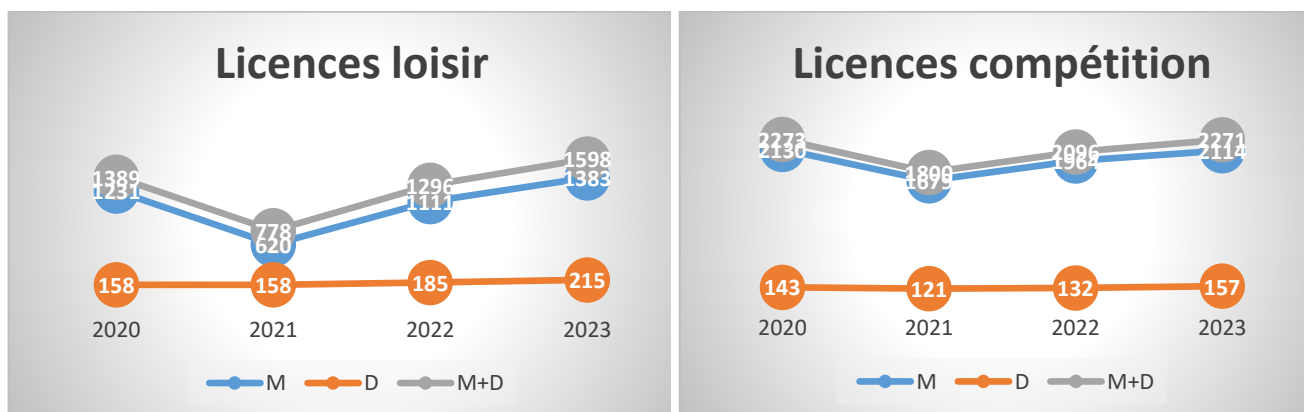
Michel vous fera un résumé complet des résultats lors de son intervention.

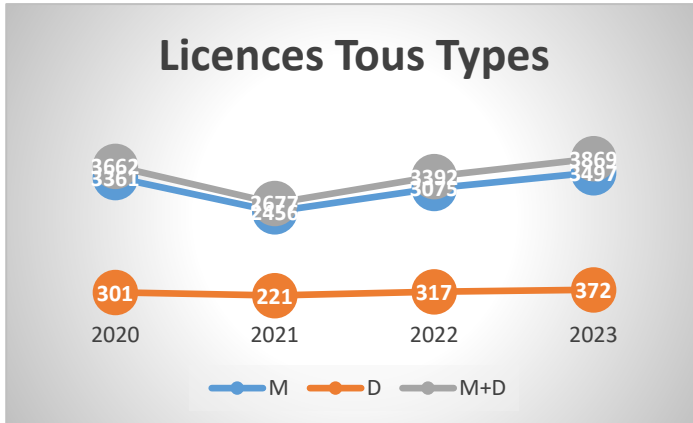
2°) Les licences :

Nous avons 3662 licenciés en 2020, 2677 en 2021, 3392 en 2022 et nous sommes à 3869 en 2023. Nous avons eu une forte progression en licences loisir. Avec 1598 loisir soit 41% des licenciés, nous battons tous les records depuis que cette licence existe.

Sur les licences compétition, nous sommes revenus au même niveau qu'en 2020 à quelques licences près.

Voici 3 diapos :





Eric vous donnera plus d'informations lors de son rapport d'activité sur les stats.

3°) Les finances :

Christine vous communiquera les chiffres des finances tout à l'heure, mais je voulais vous donner quelques précisions :

- 1) Lors de la dernière AG de la fédération, le trésorier nous a informés d'un déficit de 600.000€. Pour combler celui-ci, on nous a fait voter :
 - a. Une augmentation des tarifs licences
 - b. Une participation au fonctionnement du SPIDV2 et du GIRPE en prenant un pourcentage sur la part des licences Loisir et Compétition au niveau des Ligues et les Comités.
 - c. Quelques mois après, changement c'est un résultat positif de 600.000€ soit un écart de 1.2M€. Cherchez l'erreur... Je pense qu'ils ont oublié une virgule quelque part.
- 2) Je vous l'ai indiqué l'année dernière, le Conseil Départemental a revu ses barèmes concernant la convention avec les Comités. Nous étions à 15 657€ en 2021-2022, 13 308€ cette saison, 11 311€ la saison prochaine.
- 3) Grâce à l'augmentation du nombre de licenciés, nous sommes arrivés à équilibrer le budget cette saison. Nous avons décidé, en Comité Directeur, d'augmenter le tarif des licences d'environ 3% à partir de cette année ce qui est très en dessous de celle de la fédé.

4°) Le SPID V2 :

Nous entamons la 3^{ème} année du SPIDV2

- La saison dernière déjà, je vous avais informés que la partie « comptes clubs » sur votre espace n'était pas remise à zéro. Les articles standards et règlements de la saison 2021-2022 étaient à tort toujours apparents.
- Lorsque j'ai regardé début juillet, l'erreur persistait mais avec en plus l'année 2022-2023.
- J'ai donc pris mon courage à deux mains et j'ai supprimé toutes les écritures manuellement, une par une, sur tous les clubs.
- Ce que vous avez maintenant à l'écran est correct.
- Le problème c'est qu'il faudra refaire la même manip l'année prochaine tant que la fédé n'aura pas résolu ce problème.

Annexe 1 : Allocution d'ouverture et Rapport Moral

- Je rappelle qu'il faut que la personne qui a la gestion administrative du club n'oublie pas de supprimer la permission au dirigeant de club qui mute ou arrête ses fonctions au sein de celui-ci. Pour cela il faut un code d'accès individuel et non multiple.

4°) Politique fédérale :

La fédération a lancé deux grands chantiers :

- a) Le ping en extérieur
 - Je trouve qu'elle met beaucoup d'argent et de moyens humains sur celui-ci. Je vois mal des joueurs lambda qui s'amuse sur des tables en extérieur, prendre une licence dans le club voisin mais pourquoi pas ?
- b) La réforme des compétitions individuelles et par équipes.
 - Sur la réforme des compétitions par équipes, vous avez assisté depuis plusieurs saisons aux changements effectués au niveau de la PRO A et B messieurs et dames.
 - Michel vous parlera des changements pour la N1 messieurs pour cette saison et l'idée que nous propose les techniciens de la fédération pour la réforme du CFI. Sachant que c'est à titre indicatif puisque rien n'est encore voté.
 - Autant je suis d'accord sur le CFI, il faut effectivement faire quelque chose, mais supprimer les finales par classements là je ne suis pas pour. C'est une compétition qui fonctionne très bien chez nous.

5°) Informations :

- Julien CARRE a donné sa démission au sein du Comité Directeur pour des raisons de santé. Je lui souhaite un bon rétablissement et le remercie pour les années qu'il a consacrées au tennis de table.
- Vous savez tous que les JO se dérouleront à Paris du 27 juillet au 10 août 2024 au Parc expo Porte de Versailles pour le tennis de table. Pour ceux qui le peuvent allez-y. On ne reverra pas cette organisation de notre vivant en France.
- Félicitations à Madame Michelle SEVIN du CPB qui a été nommée au grade d'Officier de la Légion d'Honneur.

6°) Remerciements :

Pour finir je tiens à remercier :

- ✓ Olivier et Isabelle nos salariés, les membres du Comité directeur et du bureau directeur qui font, comme toujours, un travail remarquable.
- ✓ Et enfin un grand merci au personnel du C.D.O.S, du Conseil Départemental et de la Ligue qui sont toujours prêts à nous aider.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite, une bonne saison 2023/2024.

Jacques SORIEUX
Président du CDTT35

Annexe 2 : Rapport financier


Bonjour tout le monde !

Nous voici réunis pour notre AG, comme à l'accoutumé, je vais donc vous présenter les comptes du Comité que vous avez reçu, mi-août, par mail.

Petit rappel habituel : le compte de résultat retrace l'activité financière pour l'année sportive, 2022/2023, et le bilan, lui, correspond à la situation financière, toutes saisons confondues, à une date précise, ici le 30 juin 2023.

Nous allons donc, commencer par le compte de résultat.

LE COMPTE DE RESULTAT :



Compte de Résultat - Résultat


	du 30/06/22 au 30/06/23 (12 mois)	du 01/07/21 au 30/06/22 (12 mois)	Variations
Produits d'Exploitation			
Ventes & Locations			
Ventes STTT + autres & locations diverses	6538.88	4982.58	1557.29
Stages	3137.50	3432.30	-1293.80
Interventions diverses	862.40	862.40	-7668.88
Locations diverses			
Subventions			
- Conseil Départemental	13973.80	14830.20	-2846.40
- LFTT	2385.00	2385.00	-
- ODS & FFTT	3983.76	3845.02	38.75
- AIS	7763.00	10070.00	-2609.00
Autres Produits			
- Licences, Affiliations	172393.95	135726.37	36667.58
- Engagements Compétitions	23493.43	19539.56	1919.48
- Renseignements LFTT sur Mutations	1243.00	765.00	488.00
- Dons en nature	6489.00	3313.33	3176.27
Produits Financiers	3239.84	957.13	1363.85
Produits d'Etat Social			
Amendes	55.80	3487.00	-829.20
Produits Divers	4473.00	138.96	4334.71
Total des Produits	262385.81	242923.10	19462.71
Charges d'Exploitation			
Personnel Bénévole	20552.37	19275.82	1276.55
Total	263475.53	218838.53	44637.00
Résultat d'exploitation	462.65	4901.77	-4439.12
Charges d'Exploitation			
Autres charges			
Impôts & Taxes	2385.32	81186.76	-5613.44
Salaires	3385.22	6080.58	544.64
Charges du Personnel	13496.14	8963.60	4532.54
Personnel Extérieur			
Autres Charges			
- Licences, Affiliations	129971.30	93477.98	32493.32
- Engagements Compétitions	3381.20	4051.30	2999.50
- Financement SPD & GRPS (OD & FFTT)	599.36	1250.00	-239.64
- Dons	3089.27	2383.76	1794.49
- Dotations aux Amortissements	7949.94	2557.10	4621.20
Total des Charges	242923.10	196562.71	46360.41
Résultat d'exploitation	462.65	4901.77	-4439.12

Deuxième saison après la pandémie ...

Le nombre des licenciés est revenu à la normal, la saison s'est passée sans soucis, nous avons pratiquement équilibré les comptes, car nous avons réalisé un bénéfice de 462.65 € pour la saison 2022/2023.


Tout d'abord :

Les produits d'Exploitation, que l'on appelle aussi "Recettes" :



Compte de Résultat - Recettes

		du 01/07/22 au 30/06/23 (12 mois)	du 01/07/21 au 30/06/22 (12 mois)	Variations
Produits d'Exploitation	<u>Ventes & Locations</u>			
	Ventes 35TT + ventes & locations diverses	6539.88	4982.59	1557.29
	Stages	3197.50	1672.50	1525.00
	Interventions diverses	862.40	8826.40	-7964.00
	<u>Subventions</u>			
	- Conseil Départemental	11973.80	14820.20	-2846.40
	- LBTT	2385.00		2385.00
	- CDOS & FFTT	1883.76	1845.01	38.75
	- ANS	7761.00	10370.00	-2609.00
	<u>Autres Produits</u>			
	- Licences, Affiliations	172393.95	135726.37	36667.58
	- Engagements Compétitions	21459.43	19539.95	1919.48
	- Reversements LBTT sur Mutations	1245.00	765.00	480.00
	- Dons en nature	6489.60	3313.33	3176.27
	Produits Financiers	2220.84	957.19	1263.65
<u>Produits exceptionnels</u>				
Amendes	558.00	1487.00	-929.00	
Produits Divers	4415.65	158.94	4256.71	
Total des Produits	243385.81	204464.48	38921.33	
<u>Contributions Volontaires</u>				
Bénévolat	20552.37	19275.82	1276.55	
Total	263938.18	223740.30	40197.88	



Assemblée Générale 2022-2023

Quelques variations sur les produits :

Dans le poste « ventes 35TT + ventes & locations diverses », nous avons les 35 TT, les annuaires, la participation des familles, pour l'envoi de leurs enfants au Minicom's et aux Internationaux de Mulhouse, ainsi que diverses rétrocessions réalisées.
Concernant les stages, Olivier vous en parlera plus tard.

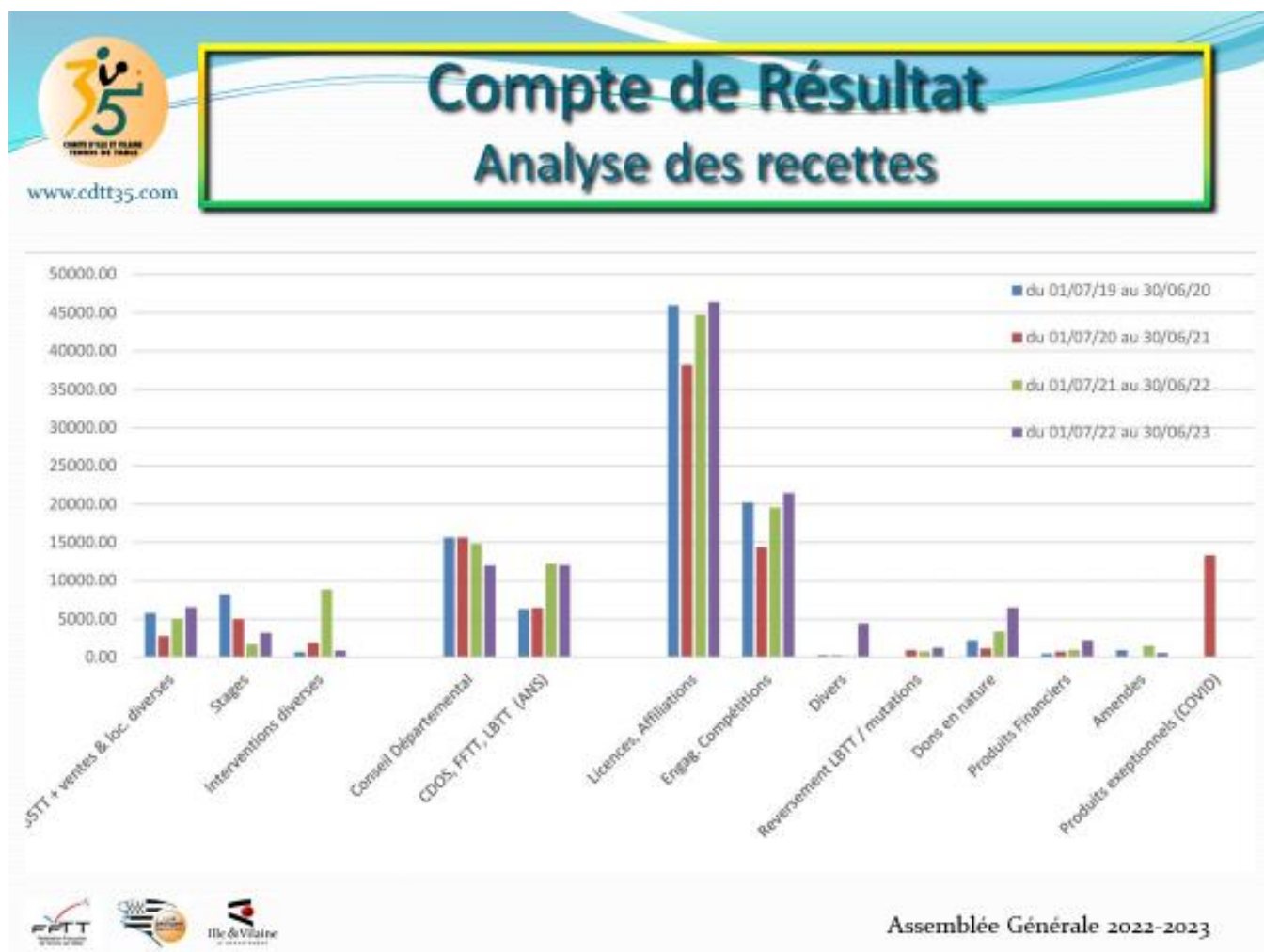
Le montant des interventions d'Olivier facturé, a baissé. Je vous rappelle que l'année passée, il était intervenu au CPB, et la prestation avait été facturée un peu plus de 6500 €, ce qui avait fait « gonfler » les chiffres. Mais cette situation était exceptionnelle, et cette année, il y a eu moins de demande, Olivier est tout de même intervenu, à Clayes, à Guignen, et à l'Ecole de Montgermont.

- Les subventions :
 - Concernant la subvention du Conseil Départemental, le montant continue à diminuer, on verra cela un peu plus tard.
 - Concernant les 2385 €, c'est la somme que nous avons récupéré suite au PST (Plan Sportif Territorial)

Annexe 2 : Rapport financier

- Pour la ligne : CDOS – FFTT, cela correspond à l’animation à la Prison de Vezin,
- Pour l’ANS, seulement 7761 €, nous a été accordée.
- Les autres Produits :
 - Le montant des licences et affiliations est en grosse progression, dû au nombre de licenciés qui a augmenté, ainsi qu’à l’augmentation de la cote part de la Ligue sur le prix de la licence.
 - Les droits d’engagements augmentent eux aussi ...
 - Nous retrouvons le remboursement de 15 € par mutation que nous verse la Ligue. Donc 1245 €, cette saison, d’où une variation de 480 € par rapport à 2021/2022
 - Nous avons + de "dons en nature", le gouvernement a changé la méthode de calcul pour la déduction d’impôts concernant les frais kilométriques. Ce calcul est beaucoup plus intéressant pour les personnes qui désirent faire « cadeau » de leurs frais aux associations.
 - Les produits financiers : merci aux banques d’avoir augmenté les taux de rendement pour les placements ...
- D’autre part, avons une baisse du montant des amendes perçues. Après demande de certains clubs, nous avons décidé en Comité Directeur pour 2022/2023, de ne plus pénaliser les clubs à la première infraction, mais de les prévenir ... Cela a donné beaucoup plus de travail à Michel Kérisit, tout cela pour qu’on s’aperçoive que c’étaient toujours les mêmes clubs, qui étaient concernés. Donc, nous avons décidé pour 2023/2024 , qu’on revenait à une amende pour chaque oubli dans l’envoi, ou la rédaction des feuilles de match, ou tout autre raison ; à vous de prévenir vos responsables d’équipes et de bien respecter les procédures.
- Les produits divers ... Concernant les produits divers, je ne savais pas lorsque j’ai fait le bilan de la saison dernière, que la Ligue allait nous reverser une somme (2520 €) pour la réalisation du PST 2021/2022, c’était la première année, que cela se faisait ... Pour cette année, tout est clair, j’ai eu les montants dans les temps. Sachant que nous allions être sollicité par la Fédération pour le financement du SPID et du GIRPE, j’avais provisionné une somme en 2021/2022, qui s’est trouvée trop importante ... Nous n’avons eu les documents qu’au mois de février 2023 pour une situation au 30/06/2022 ... Nous avons bien reçu les décomptes au 30/06/2023, donc, ce sera bon aussi pour nos comptes à fin juin 2023.
- Le Bénévolat : Comme les années passées, nous le valorisons, afin de communiquer aux Instances, comme le Conseil Départemental, par exemple, la somme que nous aurions besoin, si nous n’avions pas de bénévoles.

Maintenant, voici le graphique récapitulatif des recettes :




Pour 2022/2023, il faut regarder la colonne la plus à droite en violet.

Je vous rappelle, comme les saisons passées, afin d'avoir un graphique plus détaillé, qu'en ce qui concerne les licences et affiliations, je n'y ai intégré que la partie départementale.

Annexe 2 : Rapport financier


Maintenant :

LES CHARGES D'EXPLOITATIONS ou Dépenses



Compte de Résultat - Dépenses

		du 01/07/22 au 30/06/23 (12 mois)	du 01/07/21 au 30/06/22 (12 mois)	Variations
Charges d'Exploitation	Fournitures Administratives	2250.24	1827.27	422.97
	Loyers Immobiliers	11763.26	10764.97	998.29
	Loyers Photocopieur + Dépassement Photocopies	3623.85	4520.15	-896.30
	Fournitures Sportives	2043.45	1935.98	107.47
	Frais de Stage - PST	4748.80	3747.80	1001.00
	Frais d'Arbitrage	2545.00	2045.00	500.00
	Frais "Intervention Prison"	1383.75	1345.00	38.75
	Challenge FEJ	2000.00	1998.00	2.00
	3 € versés aux clubs pour organ.	1221.00	1137.00	84.00
	Récompenses	1491.51	1827.98	-336.47
	Frais déplacements Bénévoles	9290.37	5149.11	4141.26
	Frais déplacements Salariés	1588.90	2032.15	-443.25
	Repas Divers	4751.28	3385.52	1365.76
	Affranchissements	328.20	439.70	-111.50
	Frais Téléphone & Internet	940.46	960.40	-19.94
	Autres charges diverses	6674.24	2860.19	3814.05
	Impôts & Taxes	400.09	643.22	-243.13
	Salaires	27685.32	33198.76	-5513.44
	Charges du Personnel	7385.21	6840.58	544.63
	Personnel Extérieur	13496.16	8963.60	4532.56
	<u>Autres Charges</u>			
	- Licences, Affiliations	125971.30	93477.98	32493.32
	- Engagements Compétitions	7391.20	4451.50	2939.70
	- Financement SPID & GIRPE (dû à FFTT)	990.36	1250.00	-259.64
	- Divers	1009.27	2203.75	-1194.48
Dotations aux Amortissements	1949.94	2557.10	-607.16	
Total des Charges	242923.16	199562.71	43360.45	
<u>Contributions Volontaires</u>				
Personnel Bénévole	20552.37	19275.82	1276.55	
Total	263475.53	218838.53	44637.00	



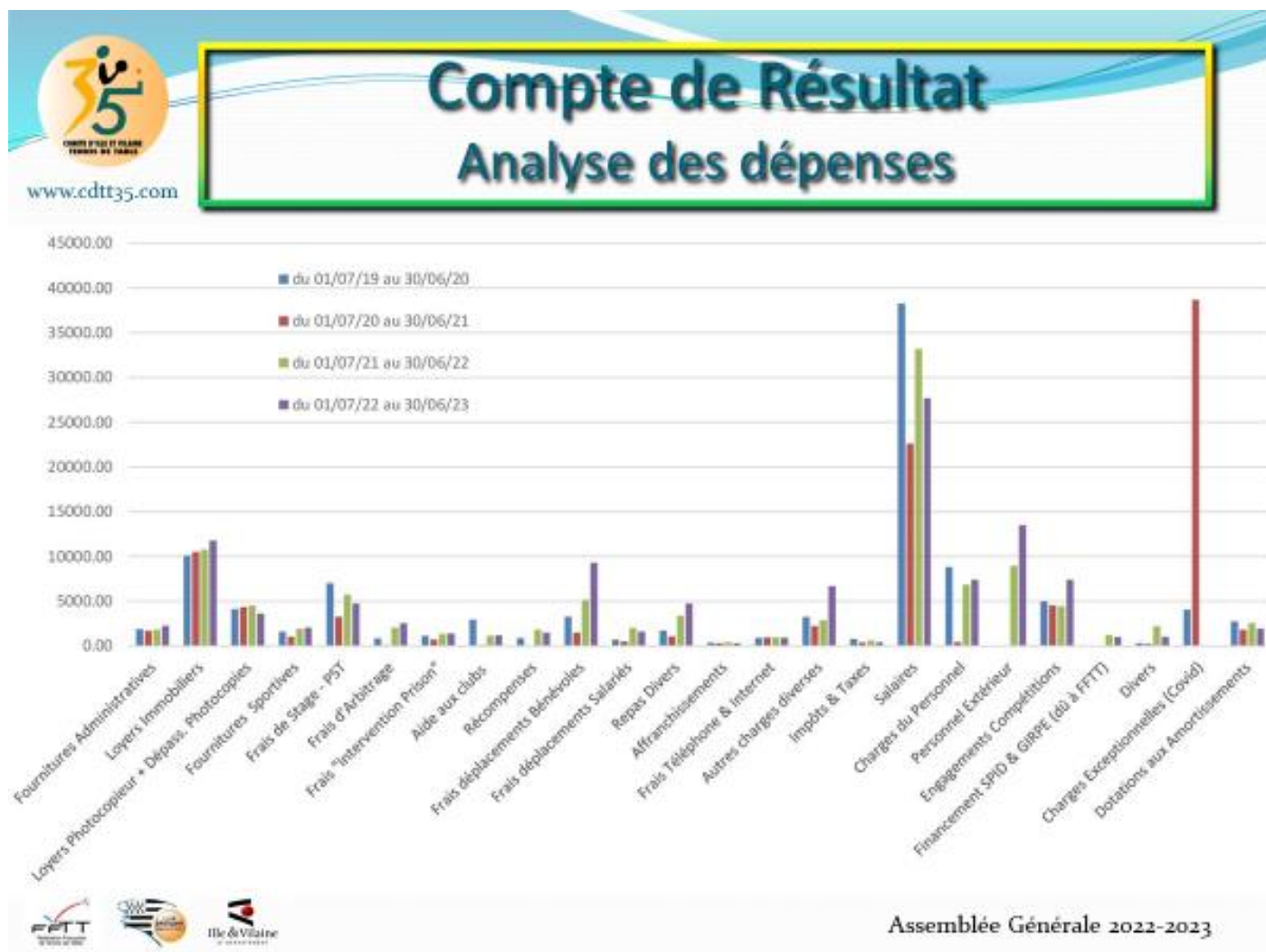
Assemblée Générale 2022-2023

- Concernant les loyers, nous subissons une forte augmentation du local, où l'on stocke les tables et les séparations. Michel Dorval a cherché d'autres solutions, pour l'instant, le Bureau Directeur n'a pas souhaité donner suite+.
- Pour la dernière saison, nous avons des frais de location du photocopieur. Il a été rendu, on a investi dans une imprimante « plus légère »
- Comme Olivier n'a pas fait appel à des intervenants pour les stages, les 4748 € concernent le montant versé à la Ligue pour le fonctionnement du PST.
- Nous avons un peu + de frais d'arbitrage,
- Nous avons distribué les sommes fin juin pour le Challenge FEJ
- Bien sûr nous avons versées également dans le cadre les 3€ par table aux clubs lors des organisations, qui deviendront 4€ au lieu de 3, à partir de la saison prochaine
- Les frais de déplacement des bénévoles ont fortement augmentés. Ceci est dû au changement de calcul pour les dons des frais kilométriques dont je vous ai parlé tout à l'heure ...

Annexe 2 : Rapport financier

- Concernant le poste des salaires : Une baisse suite au départ de Sonia, mais nous avons une augmentation du poste « personnel extérieur », suite à la convention que nous avons passé avec la Ligue pour le poste d'Isabelle.
- Nous avons une bonne reprise du nombre des licenciés.
- Les droits d'engagement, le Comité a participé à deux compétitions pour les jeunes : les Minicom's et les Internationaux de Mulhouse. Olivier va certainement vous en parler tout à l'heure.

Voici maintenant le graphique correspondant aux dépenses :

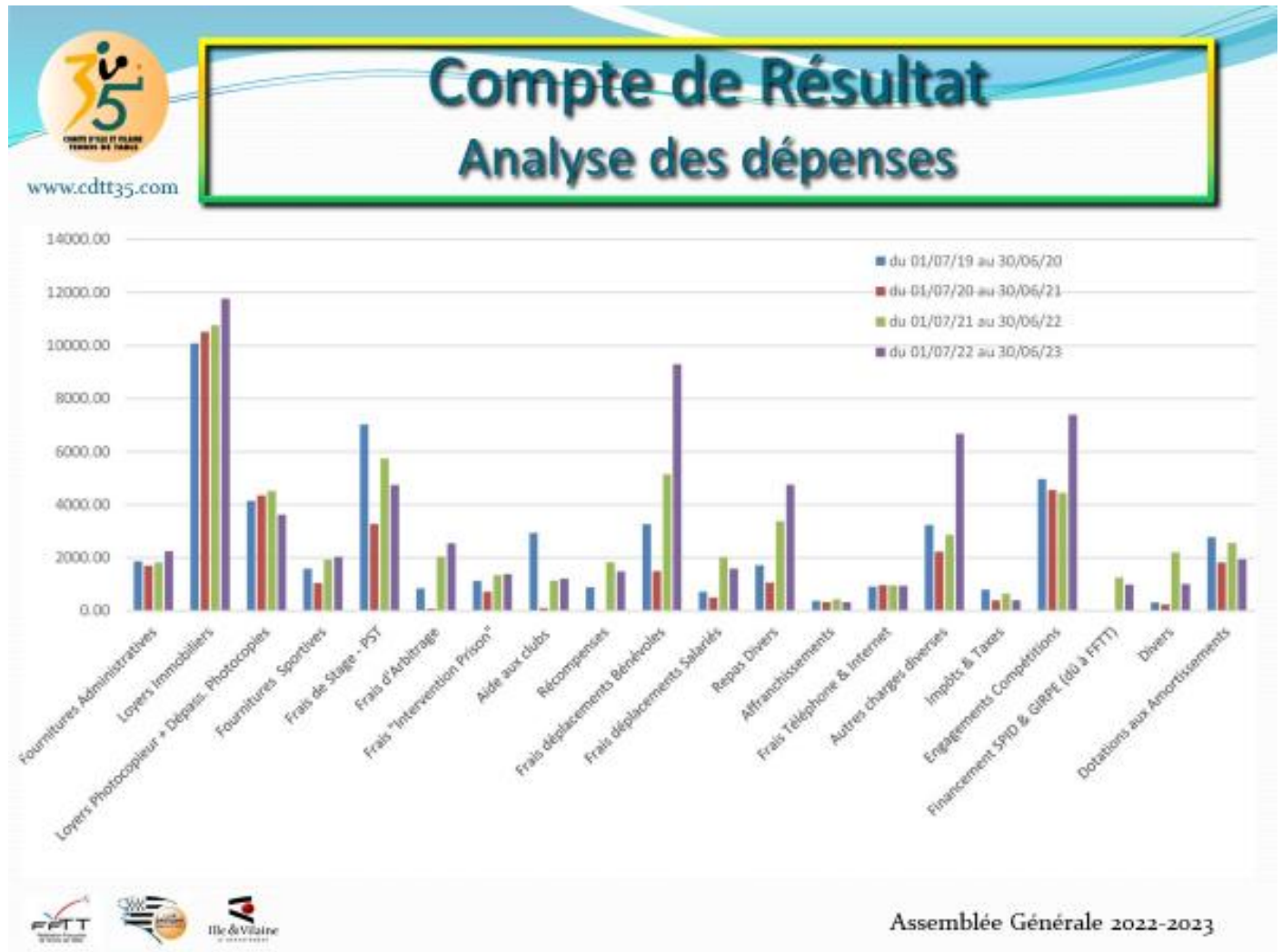


Comme précédemment, je vous propose de regarder les colonnes violettes à droite pour 2022/2023 et de les comparer aux saisons passées.

Les postes les plus onéreux sont les salaires, avec leurs charges.

Annexe 2 : Rapport financier

Aussi pour une meilleure lecture, je vous ai refait le graphique sans ces éléments, et en enlevant aussi ce que la situation de la COVID, nous a couté en : 2019/2020 et 2020/2021 :



.....

Résultat Analytique :

Depuis l'arrêt de la soirée de fin de saison, nous sommes maintenant, de nombreuses personnes à intervenir à cette Assemblée Générale, aussi je vais passer rapidement sur cette comptabilité analytique que je continue à faire, et qui nous permet de voir les postes qui sont les plus onéreux ...

	2022/2023 sans la ventilation du salaire d'Olivier	2022/2023 avec la ventilation du salaire d'Olivier
Internationaux de Mulhouse	989.49	1680.16
Minicom's	2221.47	3602.80
	3210.96	5282.96

En ce qui concerne les organisations des championnats, les recettes et les dépenses sont équilibrées, aussi, je ne vais pas vous passer la diapo. Je vais juste vous faire part des frais correspondants à l'envoi de jeunes dans les compétitions nationales et internationale, auxquelles, Olivier, nous a demandé d'envoyer une délégation. Il est vrai, qu'il est important que ces meilleurs jeunes breilliens, soient confrontés à d'autres joueurs que ceux du département. Mais ce sont des frais exceptionnels, le Bureau Directeur, étudiera au cas par cas, les futures demandes.


Donc, maintenant, nous allons passer au BILAN

www.cdt35.com

BILAN du 01/07/22 au 30/06/23									
ACTIF					PASSIF				
Actif Immobilisé		Brut	Amort.	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22	Capitaux Propres	Net au		
							30/06/23	30/06/22	
Actif Immobilisé	Matériel Tennis de Table	24442.06	20180.68	4261.38	5064.84	Capitaux Propres	Report à Nouveau	74096.01	69194.24
	Matériel Informatique	10525.07	9502.26	1022.81	479.77		Résultat de l'exercice	462.65	4901.77
	Matériel Audio/Vidéo	809.76	809.76						
Actif Circulant	Clubs	1005.63		1005.63	6998.01	Capitaux Propres	Organismes Sociaux	1480.83	1342.09
	FFTT	77.30					Net au		
	CDOS						30/06/23	30/06/22	
	Disponibilités						Report à Nouveau	74096.01	69194.24
	- CMB - Compt						Résultat de l'exercice	462.65	4901.77
- CMB - C								46445.56	
- CMB - C									
- CMB - CV									
- In									
Produit									
Charges									
									493.75


Nous retrouvons, dans les capitaux propres, le bénéfice de 462.65 € ainsi que le report à nouveau qui augmente puisque comptablement, nous intégrons le résultat positif de la saison passée, de 4901.77 € ...

Donc, nous allons commencer par l'actif :



Bilan ACTIF

ACTIF 2022/2023				
	Brut	Amort.	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
Matériel Tennis de Table	24442.06	20180.68	4261.38	5064.84
Matériel Informatique	10525.07	9502.26	1022.81	479.76
Matériel Audio/Vidéo	809.76	809.76		
Clubs	1005.63		1005.63	6998.01
FFTT	77.10		77.10	413.13
CDOS	434.60		434.60	632.22
<u>Disponibilités</u>				
- CMB - Compte Courant	7257.48		7257.48	2074.89
- CMB - Compte Courant pour virt clubs	385.94		385.94	2.92
- CMB - Livret LAEP	30810.61		30810.61	31026.19
- CMB - Livret Bleu	77512.59		77512.59	76500.00
- Intérêts Courus	1209.42		1209.42	352.46
Produit à recevoir	6033.70		6033.70	6991.70
Charges à répartir sur plusieurs exercices	785.79		785.79	757.63
			130797.05	131293.75



Assemblée Générale 2022-2023

Donc, dans l'actif Immobilisé, cette saison, nous avons fait l'acquisition de 2 tables, de claviers informatiques et de deux imprimantes, une pour les compétitions et l'autre pour l'administratif. N'oubliez pas, si vous avez besoin de matériel, contactez Michel Dorval ou Olivier ...

Dans l'actif circulant :


Toujours peu d'argent, (entre guillemets) "dehors". Merci à vous tous, pour vos règlements de fin d'année qui arrivent dans les temps, et qui me permettent de clôturer la saison dans de bonnes conditions.

Pour les autres disponibilités :

- Les deux comptes chèques additionnés donnent une somme d'un peu plus de 7600 €
- Les deux livrets, nous permettent d'avoir près de 108300 € de disponibilités.
- Pour les intérêts courus, ce sont les intérêts, qui n'ont pas encore été versés par le CMB, mais qui concernent le premier semestre 2023, concernant les comptes de placement

Dans les produits à recevoir, nous avons la subvention pour le premier semestre 2023 que nous avons reçu du Conseil Départemental. Et dans les Charges Constatés d'avances, on retrouve les factures payées sur 2022/2023 mais qui concernent les prochaines saisons, comme les fanions, l'hébergement du site internet, par exemples.


Le passif maintenant :



Bilan - PASSIF

PASSIF 2022/2023			
Capitaux Propres		Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
	Report à Nouveau		74096.01
	Résultat de l'exercice	462.65	4901.77
Dettes	Organismes Sociaux	1480.83	1342.09
	<u>Autres Organismes</u>		
	LBTT	42124.75	46445.56
	Clubs		
	Conseil Départemental	3866.89	3616.09
	Fournisseurs	1277.72	171.95
	Produits constatés d'avance	7488.20	5622.05
		130797.05	131293.75


Assemblée Générale 2022-2023



Peu de choses à dire, sinon :

- Que le solde au profit de la Ligue a été versé.
- Les Organismes sociaux, le Conseil Départemental, et les fournisseurs ont été réglés cet été.
- Les produits constatés d'avance, correspondent aux virements que les clubs ont réalisé sur 2022/2023, mais qui concerne 2023/2024.

J'avais deux, trois petites choses à vous rappeler ...



Assemblée Générale du 3 Septembre 2023

Pour les virements :




1) Lorsque vous réalisez un virement, ce n'est pas la peine de noter « virement », qui prend de la place dans le libellé.

Le plus important, est le n° de votre club, les trois derniers chiffres suffisent, exemple : 011, et faire suivre après, le nom de votre club.

Donc ici, ce serait : 011 – CPB

Ces informations sont indispensables pour que l'on attribue la somme à votre club.

2) Ne pas oublier de remplir et d'envoyer au secrétariat la fiche virement, afin que l'on sache ce que vous réglez.



Assemblée Générale 2022-2023

Pour les virements :

Premièrement, lorsque vous réalisez un virement, ce n'est pas la peine de noter « virement », qui prend de la place dans le libellé.

Le plus important, est le n° de votre club, les trois derniers chiffres suffisent, par exemple : 011, et faire suivre après, le nom de votre club.

Donc ici, ce serait : 011 – CPB,

Ces informations sont indispensables pour que l'on attribue la somme à votre club et non à un autre ...

Deuxième chose : Ne pas oublier de remplir et d'envoyer au secrétariat la fiche virement, afin que l'on sache ce que vous réglez.



Assemblée Générale du 3 Septembre 2023

Très IMPORTANT !!

Si vous rencontrez des difficultés financières, lors de la saison,

contactez nous !!!

Nous sommes là, aussi pour cela. N'attendez pas que l'on vous appelle.

Et surtout, merci de répondre aux mails de relance que l'on pourrait vous envoyer.



Assemblée Générale 2022-2023

Réclamer de l'argent n'est pas une tâche agréable, donc, je renouvelle, merci de nous répondre.

Alain GUENET
7 Rue du pré perché
35000 – Rennes

Rennes le 29/08/2023

C D T T 35

**RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES
ANNEE 2022 -2023**

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

Le Président du Comité Départemental 35 de Tennis de table m'ayant confié la vérification des comptes de votre Association, c'est avec diligence que je me suis acquitté de cette tâche ce jour le 29 Août 2023.

Je le remercie de la confiance qu'il a bien voulu m'accorder.

Le président Jacques SORIEUX et la trésorière Christine CARIOU, ont mis à ma disposition tous les documents comptables, les pièces justificatives ainsi que les relevés bancaires ouverts au nom de l'association nécessaires à l'accomplissement de cette mission.

Je tiens à remercier, à nouveau, tout particulièrement votre trésorière pour la présentation nette et précise des comptes.

*Sur la base des contrôles, sondages et analyses effectués, j'atteste que les comptes et documents qui vous sont présentés à cette assemblée, laissant apparaître un résultat net positif de **462.65€** (Quatre cent soixante-deux euros et soixante-cinq centimes) sont sincères et réguliers, et qu'ils donnent une image fidèle de la situation comptable et financière de l'Association à la clôture de cet exercice,*

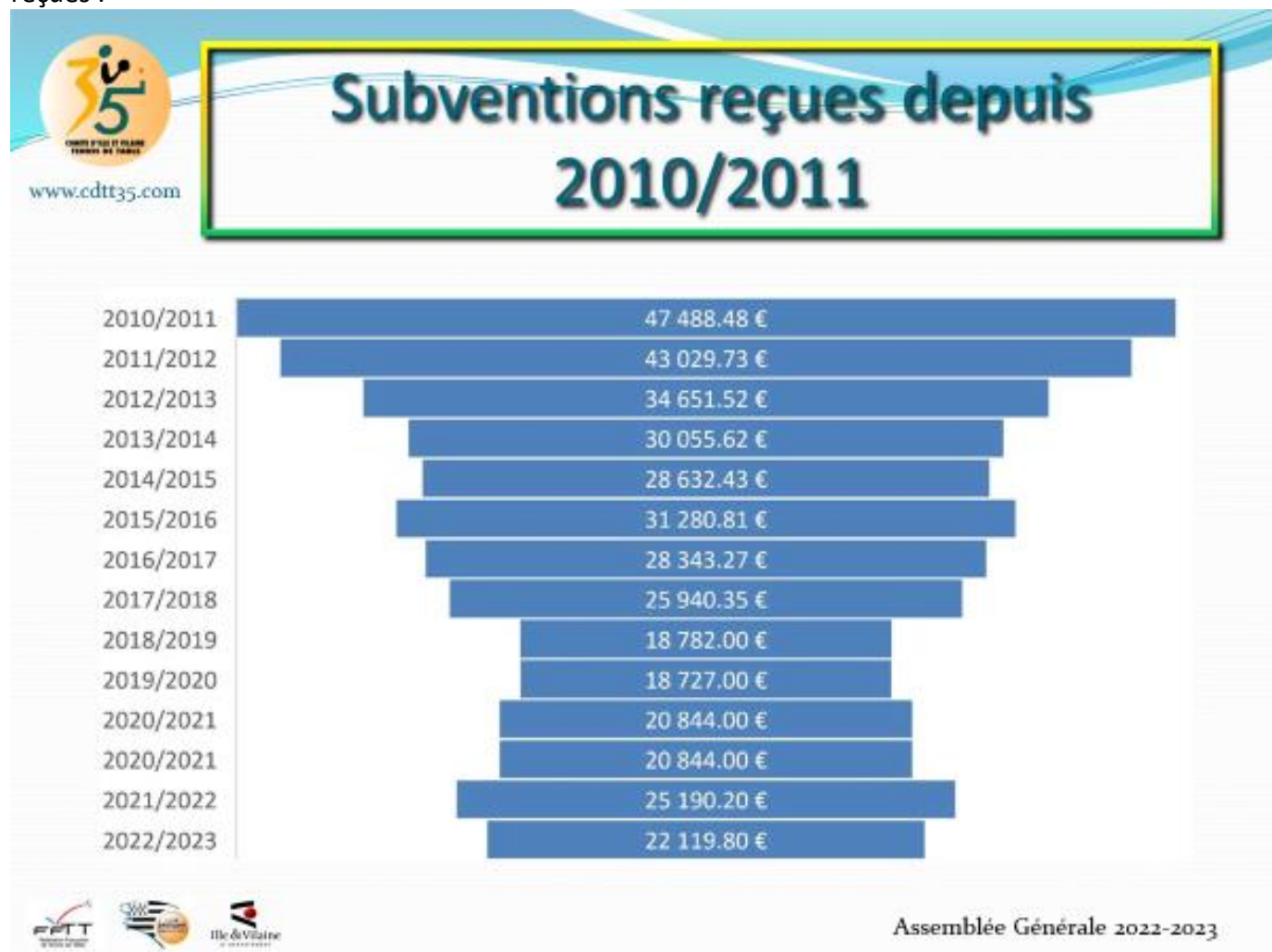
Ce constat établi, rien ne s'oppose à l'approbation des comptes annuels, tels qu'ils vous sont présentés.

*Le vérificateur aux Comptes
Alain Guénet*




LE BUDGET PREVISIONNEL

Avant d'aborder le prévisionnel, comme d'habitude, nous allons aborder le poste des subventions reçues :



J'ai choisi pour « changer », de vous les présenter dans un graphique en forme d'entonnoir ... Il y a plus d'une dizaine d'année, nous pouvions compter sur plusieurs instances pour avoir des aides et nous recevions plus de 47000 €,

Mais désormais,




www.cdt35.com

Subventions reçues

Subventions reçues depuis la saison 2018/2019

	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Conseil Départemental	15657.00	15657.00	15657.00	14820.20	11973.80
ANS - PST - LBTT	5225.00	4670.00	5187.00	10370.00	10146.00
	20882.00	20327.00	20844.00	25190.20	22119.80




Assemblée Générale 2022-2023

Nous ne recevons, qu'un peu plus de 22000 ... nous ne pouvons compter que sur Conseil Départemental, ainsi que sur l'ANS, dans lequel, sont incluses les actions du PST ...

Nous pouvons remercier Jacques pour ta pugnacité, pour tout le temps qu'il passe à remplir, et à remplir les dossiers de demande d'aides financières ... car avec l'ANS et le PST, il y a du travail, et il faut comprendre comment sont liées toutes ces subventions ...

Annexe 5 : Budget prévisionnel

Donc voici le budget prévisionnel :



Budget Prévisionnel

www.cdt35.com

BUDGET PREVISIONNEL du 01/07/23 au 30/06/24			
Charges d'Exploitation	Fournitures Administratives	2500.00	
	Loyers Immobiliers	12000.00	
	Fournitures Sportives	2000.00	
	Frais de Stage - PST	4750.00	
	Frais d'Arbitrage	2500.00	
	Frais "Intervention Prison"	1400.00	
	Challenge FEJ	2000.00	
	4 € versés aux clubs pour organ.	1700.00	
	Récompenses	1500.00	
	Frais déplacements Bénévoles	9000.00	
	Frais déplacements Salariés	1600.00	
	Repas Divers	4500.00	
	Affranchissements	350.00	
	Frais Téléphone & Internet	950.00	
	Autres charges diverses	3400.00	
	Impôts & Taxes	500.00	
	Salaires	28000.00	
	Charges du Personnel	7500.00	
	Personnel Extérieur	14000.00	
	Autres Charges	- Licences, Affiliations	126000.00
- Engagements Compétitions		7400.00	
- Financement SPID & GIRPE (dû à FFTT)		1000.00	
- Divers		1000.00	
Dotations aux Amortissements		2000.00	
Total des Charges		237550.00	
Résultat de l'exercice		Equilibré	
Produits d'Exploitation	Ventes & Locations		
	Ventes 35TT + ventes & locations diverses		5000.00
	Stages		3000.00
	Interventions diverses		1000.00
	Subventions		
	- Conseil Départemental		10000.00
	- CDOS, FFTT		1400.00
	- LBTT		2300.00
	- ANS		10000.00
	Autres Produits		
- Licences, Affiliations		173000.00	
- Engagements Compétitions		21500.00	
- Reversements LBTT sur Mutations		1000.00	
- Dons en nature		6000.00	
Produits Financiers		2000.00	
Amendes		850.00	
Produits Divers		500.00	
			Total des Produits
			237550.00

Pour son établissement, j'ai essayé d'évaluer les charges, et les recettes pour la saison prochaine... J'ai bien sûr pris en compte l'arrêt de la location du photocopieur.

Pour le reste, j'ai fait une « cote mal taillée », comme on pourrait dire ...

Depuis l'édition de ce document, nous avons reçu un document nous confirmant que pour 2023/2024, nous sommes certains de recevoir, concernant l'ANS, qu'on avait évalué à 10000 €, la somme de : 10217 €, Cette somme nous sera versée prochainement, maintenant, il faut faire les actions pour garder cet argent.

Nous avons décidé, comme avez pu le constater sur les Instructions Administratives pour 2023/2024, d'augmenter la partie départementale de 3 % sur les licences ; mais de ne pas « toucher » au tarif des affiliations, ni des compétitions. Pour ces dernières, nous avons juste arrondis certaines tarifications.

Pour info, pour une meilleure lecture de ces Instructions Administratives, Eric a surligné de jaune toutes les augmentations, qu'elles soient Fédérales, Régionales ou Départementales.

Le budget est présenté équilibré.

Côté subventions, nous comptons toujours sur les différentes instances dirigeantes, nous espérons qu'elles seront à notre écoute, et souhaitons qu'elles ne nous oublient pas ... Qu'elles comprennent nos préoccupations ... Et que nous avons toujours besoin de leur aide ...

Voilà j'en ai terminé.

Je vous remercie pour votre attention et pour votre confiance, et vous souhaite une très bonne saison sportive.

ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2022-2023

Rapport d'activités

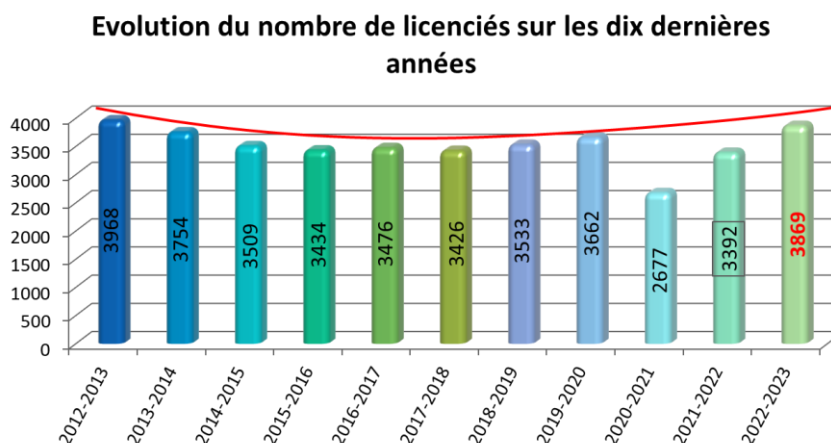
Comité d'Ille-et-Vilaine de Tennis de Table

Dimanche 3 septembre 2023

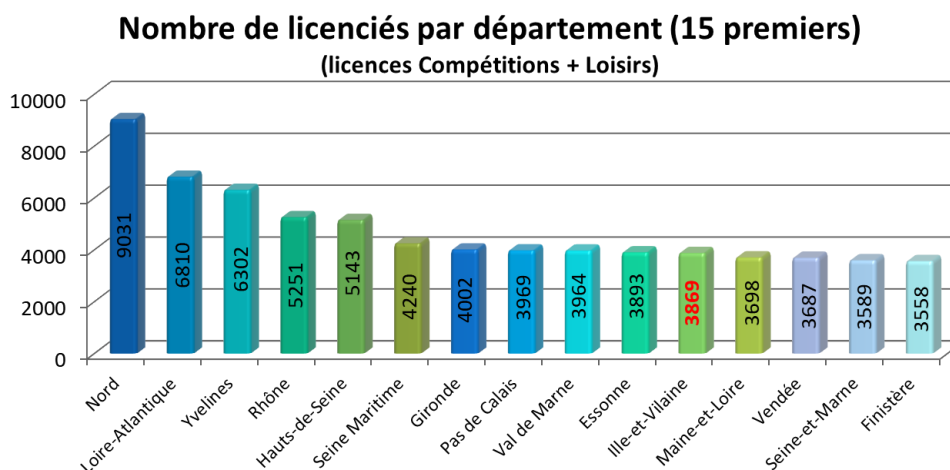
La licenciation

Après trois saisons quelques peu perturbées par la COVID 19, voilà enfin une saison qui se termine complètement sans restriction. On peut même se féliciter du regain de licenciation, puisque nous avons obtenu le plus gros chiffre depuis la saison 2012-2013 où nous avons obtenu notre record absolu de près de 4000 licenciés. C'est donc avec 3869 licences (loisirs et compétitions) que nous terminons cette saison, ce qui représente +477 par rapport à l'an dernier et +207 par rapport à l'année de référence avant COVID. Cette augmentation est très nette pour les 1598 licences loisirs (+302 par rapport à l'an dernier, et +209 par rapport à l'année de référence) mais a toujours tendance à stagner pour les 2271 licences compétitions (+175 par rapport à l'an dernier mais -2 par rapport à l'année de référence)

Le graphique ci-dessous montre parfaitement cette évolution globale...et nous incite à penser que l'on pourrait de nouveau côtoyer les 4000 licenciés lors de la prochaine saison.



Contrairement à l'an dernier, où je n'avais pas pu obtenir certaines statistiques, elles ont pu être obtenues cette saison, mais ne sont pas encore disponibles pour tout le monde. Elles le seront d'ici la fin de l'année à partir de la nouvelle page de statistiques du site fédéral. Ainsi, le graphique ci-dessous présente la position du Comité sur le plan national en ce qui concerne le nombre de licenciés.

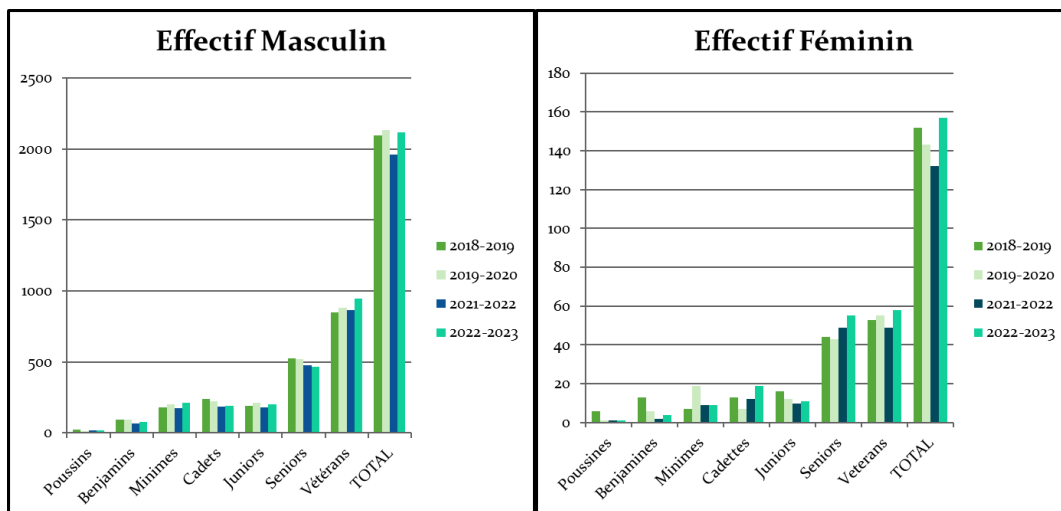


Comme tous les ans, je vous présente par la suite une analyse plus fine par catégories, vous permettant ainsi de pouvoir analyser l'évolution des effectifs par type de licence et pas sexe. Je ne vais pas m'étendre sur ces

Annexe 6 : Rapport d'activité

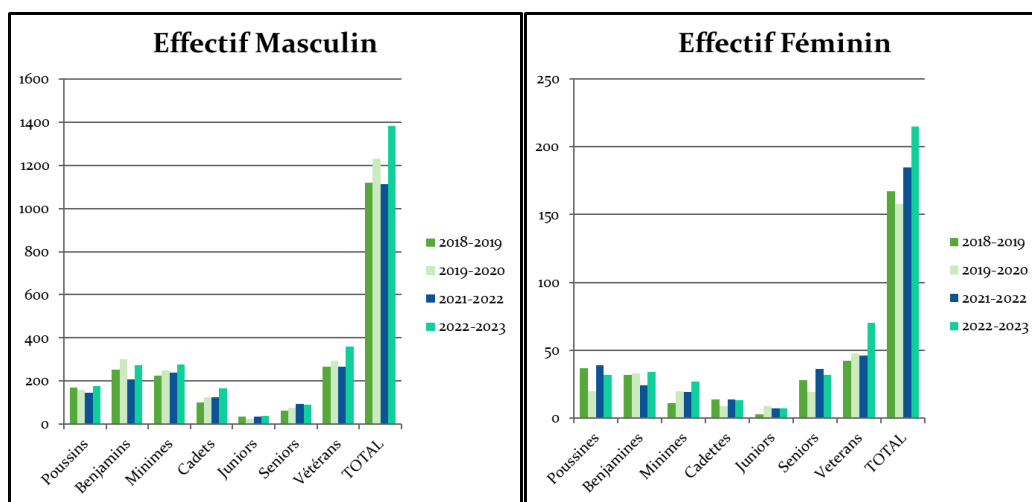
statistiques, mais juste mettre en avant la nette diminution (près de 30%) de la catégorie benjamins (que ce soit compétition ou loisir) par rapport à la saison N-2, ce qui paraît logique vu l'absence de formation pendant presque 2 saisons dans les catégories poussins... Dans ces graphiques, j'ai volontairement ôté la saison Covid 2020/2021 dont les chiffres n'avaient pas grand intérêt.

Licences compétition



	2018-2019	2019-2020	2021-2022	2022-2023		2018-2019	2019-2020	2021-2022	2022-2023
Poussins	25	13	16	17	Poussines	6	1	1	1
Benjamins	90	91	66	78	Benjamins	13	6	2	4
Minimes	178	198	176	213	Minimes	7	19	9	9
Cadets	241	221	185	192	Cadettes	13	7	12	19
Juniors	188	210	178	202	Juniors	16	12	10	11
Seniors	523	518	474	465	Seniors	44	43	49	55
Vétérans	848	879	866	947	Veterans	53	55	49	58
TOTAL	2093	2130	1961	2114	TOTAL	152	143	132	157

Licences loisir



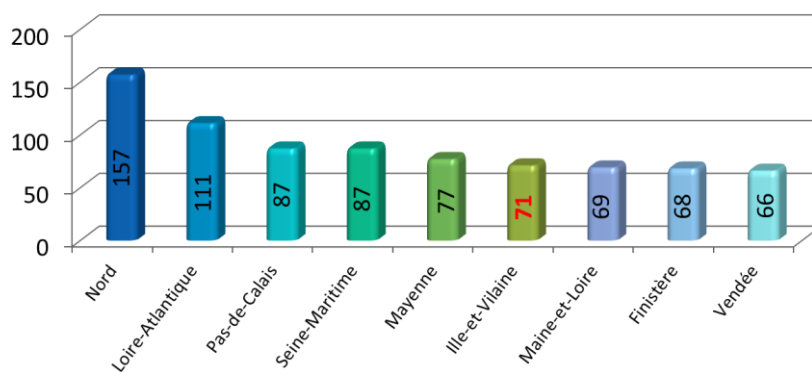
	2018-2019	2019-2020	2021-2022	2022-2023		2018-2019	2019-2020	2021-2022	2022-2023
Poussins	171	159	144	177	Poussines	37	20	39	32
Benjamins	254	300	207	275	Benjamins	32	33	24	34
Minimes	226	248	240	277	Minimes	11	20	19	27
Cadets	102	126	125	165	Cadettes	14	9	14	13
Juniors	36	25	36	38	Juniors	3	9	7	7
Seniors	64	78	94	92	Seniors	28	19	36	32
Vétérans	268	295	266	359	Veterans	42	48	46	70
TOTAL	1121	1231	1112	1383	TOTAL	167	158	185	215

Annexe 6 : Rapport d'activité

Le nombre de clubs reste stable de manière globale, mais on notera toutefois l'arrêt de nombreuses « entreprises » rattachées au club Corps 35 TT. On peut sérieusement s'inquiéter du devenir du sport en entreprise puisque ce ne sont à priori que 7 équipes réparties sur 6 entreprises qui reprendront la saison prochaine, soit encore deux équipes de moins que cette saison.

Néanmoins, on peut se réjouir d'avoir un maillage de clubs relativement important par rapport à la superficie de notre département quand on voit sur le graphisme ci-dessous que l'on occupe la 6^{ème} place sur le plan national en ce qui concerne le nombre de clubs.

Nombre de clubs par département (9 premiers)



Les missions du Comité

Le rôle du Comité Départemental est d'assurer le lien entre les clubs et les instances supérieures que sont la Ligue de Bretagne et la FFTT. Il se divise en trois axes :

1) Le volet « administratif »

Ici, le rôle du Comité est d'aider les clubs dans leur démarches administratives comme par exemple, l'affiliation en début de saison, la prise de licences, les demandes de mutations ou de transferts. Par ailleurs, il réalise certaines tâches qui ne peuvent être faites par les clubs eux-mêmes (changement de type de licence, annulation d'une licence, etc...).

Le Comité a aussi le rôle de transférer les informations fédérales aux clubs.

Enfin, il va aussi pouvoir publier des informations sur le fonctionnement du Comité, les convocations aux compétitions, les événements en utilisant les supports qu'il maintient tout au long de la saison (35TT Infos, site internet, Facebook, mailing...).

2) Le volet sportif

Sur ce point, son rôle essentiel est de gérer toutes les compétitions qui se déroulent au niveau départemental de la phase d'inscription jusqu'à la phase de réalisation. Il gère également les règlements sportifs de ces compétitions dont certains découlent des règlements fédéraux. Il sélectionne ensuite les ressources nécessaires (secrétariat, arbitres, bénévoles...) pour leur bon déroulement, et choisit également le type de récompenses si nécessaire (coupe, médaille, etc...).

Pour cela, il s'appuie sur les responsables des commissions compétentes (sportive, jeunes, arbitrage, développement...). Je laisse le soin à Michel KERISIT, Cédric RIAUX et Olivier GROSDOIGT de faire un compte-rendu respectif de ces différentes compétitions qui ont eu lieu cette saison.

3) Le volet technique

Il se décline en quatre actions :

- Formation des cadres techniques : Olivier intervient en appui sur les formations animateur et entraîneur fédéral organisées par la Ligue de Bretagne. Il prend en charge également les formations Initiateurs de club (1^{er} niveau d'apprentissage)
- Aide et interventions dans les clubs : Olivier GROSDOIGT est intervenu dans plusieurs clubs, sous différentes formes :
 - o Au club de Guignen, interventions ponctuelles pour entraîner un groupe de jeunes
 - o Au club de Clayes, interventions ponctuelles pour entraîner un groupe de jeunes et adultes

Olivier est également intervenu à deux reprises dans une école de Montgermont pour une initiation au tennis de table.

Annexe 6 : Rapport d'activité

- Suivi et formation des jeunes espoirs du 35 : Cette mission est essentiellement prise en charge par l'éducateur sportif départemental, Olivier GROSDOIGT. Elle consiste notamment à identifier, soit directement par observation des jeunes sur certaines compétitions, soit sur demande explicite des clubs les futurs joueurs espoirs, ayant la vocation d'entrer à terme au Pôle Espoir Bretagne. Dans le cadre du PST, il doit suivre un groupe de jeunes nommé CST et organiser notamment des regroupements tout au long de l'année.
- Animations de promotions du tennis de table : Olivier est intervenu sur différents événements tels que la foire internationale de Rennes, le Ping Tour à VITRE et à VERN ainsi que l'animation des quartiers de Rennes au mois de juillet (Berry Plage, BREQ'IN HOLIDAYS, SUMMER Landrel, etc...)

Le fonctionnement statutaire du Comité

Cette saison, le Comité Directeur a pu reprendre ses marques et se réunir 2 fois en présentiel et une fois en Visio. Le bureau directeur s'est, quant à lui, réuni cinq fois comme d'habitude.

Chaque commission a également pu mettre en place ses réunions habituelles. La commission d'arbitrage s'est réunie en début de chaque phase (attribution des juges-arbitres), la commission de développement une fois, la commission sportive en fin de chaque phase et la commission matériel a réalisé un inventaire du matériel en fin de saison. Seule la commission des jeunes n'a pu se réunir cette saison faute de temps.

Les outils du Comité

1) Les aides financières

Pour aider les clubs dans certaines actions, le Comité a dégagé un budget d'aide financière accès sur 3 axes :

- Une aide de 2000 € à l'attention des clubs Formation Elites Jeunes. Ces clubs répondent aux exigences d'un cahier des charges permettant de suivre la formation des meilleurs jeunes d'Ille-et-Vilaine. Elle a permis de récompenser 7 clubs en 2022/2023.
- Une aide de 15 packs de 120 balles à l'attention des 12 meilleurs clubs classés au « Challenge Roger JOUAN ». Ce classement est fait en fonction des efforts faits en licenciation jeunes et à la participation des jeunes aux compétitions jeunes.
- Une aide de 3€/table à l'attention des clubs prenant en charge l'organisation des compétitions départementales. A noter que cette aide sera revalorisé à 4€/table pour la saison prochaine.

2) Le matériel

Il est rappelé que le Comité possède du matériel mis à disposition des clubs afin qu'ils puissent organiser des compétitions dans de bonnes conditions (tables, tables de marques, marqueurs, séparations et podium). Pour en bénéficier, il suffit d'en faire la demande en envoyant un mail au secrétariat du Comité.

Par ailleurs, le Comité possède également une mallette de raquettes avec différents revêtements, un kit ping 4-7 ans, un robot qui sont aussi mis à disposition des clubs pour les aider sur une séance en particulier ou sur un stage. Pour ce matériel, là encore, vous pouvez le réserver en envoyant un mail au secrétariat du Comité ou à Olivier GROSDOIGT.

3) Les outils de communication

Je rappelle ici l'ensemble des sites que vous pouvez consulter pour avoir les informations relatives au milieu pongiste, à savoir :

- Le site de la FFTT: <http://www.fftt.com>
- L'espace MonClub du SPID v2: <http://monclub.fftt.com>
- Le site de la Ligue de Bretagne: <http://www.lbretagnett.com>
- Le site du Comité: <http://www.cdtt35.com>
- La Page Facebook du Comité: « cdtt35 »
- Le Compte Facebook du Comité: « Cdt35 Ille-et-Vilaine »

Même s'il commence à « vieillir », le site du Comité reste le moyen d'accéder aux actualités les plus récentes. Un effort est fait de telle manière à mettre à jour la première page du site aussi souvent que possible et que cela est nécessaire. Par contre, il est tout à fait possible que certaines pages ne soient plus d'actualité, faute de temps et de ressources pour les mettre à jour. Au passage, je tiens à souligner l'intérêt de la page « live » de certaines

Annexe 6 : Rapport d'activité

épreuves individuelles. Dans le cas présent, près d'un millier de connexion a lieu durant les quelques jours qui encadrent ladite compétition.

En fin de saison, le Comité a accueilli un stagiaire qui a commencé à travailler sur une maquette pour faire évoluer le site du Comité, vers un site plus facilement exploitable par l'ensemble des membres du Comité. La maquette n'a pas été complètement finalisée, mais on peut espérer faire la transition vers ce nouveau site pour la fin de la prochaine saison et mise en place pour le début de la prochaine olympiade.

Le SPID V2 clôture sa troisième année d'existence mais possède encore de nombreuses anomalies en cours de résolution. Ne nombreux problèmes existent encore lors du basculement de saison. Néanmoins, un point positif est l'accès dorénavant à l'historique des compétitions accessible soit depuis la fiche licence d'un joueur, soit depuis le SPID Organisme en consultation.

Rappel : le compte utilisé pour vous connecter à l'espace MonClub est un compte personnel que vous ne devez pas transmettre à d'autres membres de votre club. Ce même compte permet d'accéder à vos informations privées et personnelles sur l'espace « Licencie » (<https://malicence.fft.com>). Pour permettre à d'autres licenciés du club de gérer votre club dans l'espace MonClub, vous devez leur octroyer des permissions. Ils utiliseront alors leurs propres identifiants pour se connecter à l'espace MonClub.

Enfin, je terminerai par rappeler l'importance d'être réactif aux mails d'informations envoyés sur les boites aux lettres des correspondants. Il peut en effet arriver qu'un membre du Comité Directeur ait besoin d'une réponse rapide (repêchage de joueur par exemple). Il est donc important que le correspondant consulte fréquemment sa messagerie. De même, donner un n° de portable sur lequel il est impossible d'avoir le correspondant a peu d'intérêts dans le cas présent.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à tous une bonne saison sportive.

Eric DUCOS
Secrétaire Général

Annexe 7 : Rapport commission développement

Les actions de la commission développement (Saison 2022/2023)

14/09/2022 : (14 à 17h) - Participation de Olivier et Jean-Luc au forum organisé par l'UGSEL avant son AG départemental à Janzé

24/10/2022 : Réunion LBTT commission régional Développement

28/11/2022 : Organisation par le CD35 d'une réunion GIRPE (Feuille de rencontre) / Sera renouvelé

Fin 2022 - Contact avec 4 clubs qui avaient perdu un grand nombre d'adhérents par rapport à la saison précédente

12/01/2023 : Organisation d'une Réunion « Développement CD35 » (19 Présents)

Mars 2023 : Début des Tournois « Loisirs adultes ». Merci au club de St Didier très novateur dans ce domaine.

Du 25/03 au 02/04/2023 - Participation à la Foire Internationale de Rennes (LBTT + CD35).

De très nombreuses écoles sont passées sur le stand

Merci à Olivier ainsi que tous les bénévoles du Comité qui ont aidé à la réussite de cette semaine

20/04/2023 : Participation à la réunion FFTT (visio) « Comment j'ai développé mon club avec les Labels ». Les labels vont évoluer lors de la saison 2023/2024 (les labels acceptés restent validés). Attention de bien remplir le dossier !

En cours :

- Formation SPID v2 n'a pas pu être organisée
- Incorporation occasionnelle d'un joueur adulte avec licence Loisir en championnat départemental (en étude au niveau régional)
- Organisation du circuit des jeunes avec les catégories cadets et juniors (étude en cours en CDJ)

Bilan général : Il est très difficile d'avancer dans de nombreux domaines pour différentes raisons : règlements, SPID, finances (cout licences et affiliation), habitudes, éloignements, etc

Facebook : N'hésitez pas à vous informer sur Facebook ou contacter Pauline Jary pour votre communication

Je reste à votre écoute si vous avez des remarques et encore mieux des idées

Jean-Luc Papail

Annexe 8 : Rapport commission des Jeunes

La Commission Jeunes du 35 a pour objectif l'organisation des différentes compétitions adressées aux jeunes compétiteurs.

Cette saison, il a été organisé :

- Le championnat jeunes
- Le circuit des jeunes
- Les interclubs départementaux
- Le challenge jeunes des clubs du 35

Nous n'avons pas pu faire une réunion de la commission sur la saison passée.

Le but est de faire le bilan des compétitions jeunes de la saison, de recueillir les avis de personnes présentes et éventuellement d'améliorer ou de modifier certains points des règlements pour les saisons suivantes.

Pour cela nous allons organiser 2 réunions cette saison, une en octobre et une deuxième en février/mars pour parler des compétitions jeunes qui ont été abordées en commission développement.

L'idée serait de valider les compétitions pour la prochaine olympiades de 2024 à 2028.

1. Championnat Jeunes

Les clubs ont respecté les modalités d'inscriptions en remplissant dès le début de saison les compositions d'équipes, ce qui a permis de répartir les équipes dans les différentes divisions de manière plus équilibrée.

	Cadet / Junior	Benjamin / Minime	TOTAL
Phase 1	58 -1	39 +14	97 +13
Phase 2	62 -2	45 +13	107 +11
Phase 3	64 -2	46 +14	110 +12

Cela reste en dessous par rapport à la saison 2019-2020 (avant covid) où le total arrivait aux alentours des 120 équipes.

On peut tout de même, noter l'augmentation du nombre d'équipe en Benjamin/Minime avec 14 équipes en plus par rapport à la saison dernière et une stabilité en Cadet/Junior.

Je remercie **Patrick FOSSARD** et **Pascal BOYER** pour leur aide dans la création des poules que nous faisons 3 fois dans la saison.

Et j'appuie une deuxième fois des remerciements à **Patrick** pour son aide dans toute la saisie des résultats des championnats.

2. Circuit des Jeunes

Cette compétition s'adresse aux enfants débutants le Tennis de Table et appartenant aux catégories suivantes :

Annexe 8 : Rapport commission des Jeunes

- Poussins (-9 ans, nés en 2014 et après), benjamins (-11 ans, nés en 2012 et 2013) et minimes garçons (-13 ans, nés en 2010 et 2011) ;
- Poussines (-9 ans, nées en 2013 et après), benjamines (-11 ans, nées en 2012 et 2013), minimes filles (-13 ans, nées en 2010 et 2011), cadettes et juniors filles (-15 ans nées en 2008 et 2009 et -18 ans, nées en 2005, 2005, et 2007).

Elle se déroule sur 6 journées avec engagement libre à chaque tour.

		T1	T2	T3	T4	T5	T6
	Cat	Javené	Betton	Tinténiac	St-Aubin	Cesson	Mordelles
TA	PG	18	26	21	24	25	26
TB	BG	51	72	60	45	50	45
TC	MG	47	48	51	47	29	35
TD	PF-BF						
TE	MF-CF-JF	9	7	7	12	7	8
TOTAL		125	153	139	128	111	114

Un beau regain d'effectif sur les compétitions, on devait surveiller cette compétition en reprise de COVID, tout va bien.

Il a été essayé, avec le tour à Tinténiac, d'organiser cette compétition le dimanche. Après des échanges avec les accompagnateurs salariés comme bénévole.

Nous ouvrons sur les week-ends prévus au calendrier la possibilité au club de postuler soit le samedi ou le dimanche pour organiser la compétition.

Un merci aux clubs organisateurs :

- Fougères-Javené-Lécousse
- Betton
- Ille et Rance
- Saint Aubin du Cormier
- Cesson
- Mordelles

3. Interclubs départementaux

Cette compétition se déroule par équipes de 3 dans toutes les catégories Garçons et Filles sauf en poussins par équipe de 2.

Le nombre d'équipe reste stable et l'engagement néanmoins décevant, si on le compare à l'effectif d'il y a 10 ans.

On retombe sur nos chiffres d'avant COVID mais la compétition en elle-même laisse à débat de sa continuité.

Le message a été passé à la CRJ pour connaître le besoin de maintenir cette compétition

Annexe 8 : Rapport commission des Jeunes

Le tout résumé dans le tableau ci-dessous :

	JG	CG	MG	BG	PG	JF	CF	MF	BF	PF	TOTAL
2022/2023	15	10	13	5	4						47
2021/2022	10	11	5	3	4	0	0	0	0	0	33
2018/2019	9	11	14	10	3	0	1	0	1	0	49
2017/2018	13	10	11	9	6	0	0	1	0	0	50
...											
2009/2010	18	20	23	14	7	2	4	2	0	0	90

Merci au club de Saint Malo pour l'accueil malgré le report.

4. Le Challenge Jeunes des clubs du 35

Compétition individuelle mais qui rapporte des points pour son club ou équipe si le club présente plusieurs équipes.

Cette compétition doit être mise plus en valeur car elle permet aux jeunes de jouer dans leur catégorie mais il y a une limite maximale de points dans les catégories.

	JG	CG	MG	BG	CJF	BMF	TOTAL
2022/2023	22	37	47	28	3	8	145
2021/2022	16	28	33	25	5	6	113

A noter une progression du nombre d'inscrit, à maintenir dans les prochaines années.

Nous remercions le club du CPB Rennes d'avoir pris en charge la compétition.

**BILAN TECHNIQUE 2022-2023
DE L'EDUCATEUR SPORTIF DEPARTEMENTAL
OLIVIER GROSDOIGT**

**Le Collectif Sportif Territorial
Et les Espoirs du 35**

Le Collectif Sportif Territorial (C.S.T.) est un des axes du pôle « performance » du Projet Sportif Territorial (P.S.T.) co-signé par la Ligue de Bretagne de Tennis de Table et ses Comités Départementaux.

Ce dispositif propose aux meilleurs jeunes des catégories Poussins et Benjamins, nés en 2009 et + pour cette saison, un dispositif de suivi régional avec les services suivants :

- Convocation à 5 regroupements organisés par le Comité Départemental ;
- Convocation à 2 stages régionaux (vacances de la Toussaint et d'Hiver) ;
- 1 entraînement hebdomadaire individualisé, conduit par un entraîneur diplômé. Cette séquence s'additionne à au moins 2 autres sessions hebdomadaires prodiguées par leur club.

Pour 2023/2024, le CST sera composé de :

- Inès HAMONIAUX (U.S. VERN/SEICHE)
- Lylou AILLARD (T.A. RENNES)
- Yilan BLEAS (O.C. CESSON-SEVIGNE)
- Sacha et Rafaël DOUARAN (T.F.T.T.)
- Télió MENDES (T.F.T.T.)

ORGANISATION « ESPOIRS du 35 » 2022/2023

LUNDI 17h-19h CESSON-SEVIGNE	MERCREDI 10h-12h THORIGNE-FOUILLARD
---	--

ESPOIRS du 35 2022/2023			
Inès HAMONIAUX	2014	Poussin(e)s	U.S. VERN/SEICHE
Yilan BLEAS			O.C. CESSON-SEVIGNE
Kaëlig VERDIER			MONTFORT T-T
Sacha DOUARAN			THORIGNE-FOUILLARD T-T
Rafaël DOUARAN			
Télio MENDES	2013	Benjamin(e)s 1 -11 ans	T.A. RENNES
Nathanaël PIERRE			
Lylou AILLARD			O.C. CESSON-SEVIGNE
Pacôme BUFFART			
Liam CLARET			
Romain RAYNARD	2012	Benjamins 2 -11 ans	AURORE VITRE
Benjamin BOISSET			T.A. RENNES

REGROUPEMENTS P.S.T. CD35 -11 ans

Dans le cadre du Projet Sportif Territorial (P.S.T.), institué par la Ligue de Bretagne voici le détail des 5 regroupements organisés à THORIGNE-FOUILLARD :

	Prénom	Nom	Club		29-oct	07-déc	01-févr	15-mars	21-juin	
Poussine	Inès	HAMONIAUX	U.S VERN/SEICHE	1			1	1		
Benjamine 1	Lylou	AILLARD	T.A. RENNES	2	CST	1	1	1		
Benjamine 2	Enora	CRENN	VOLONTAIRES JANZEENS	3				1		
Poussins	Lucas	BERTRAND VANIER	LA MEZIERE A.S. T-T	4				1	1	
	Maël	BRAULT	T.A. RENNES	5			1	1	1	
	Malo	PENIGUEL		6					1	
	Martin	DUGUE		7					1	
	Yilan	BLEAS		O.C. CESSON-SEVIGNE	8		1	1	1	1
	Hugo	RASOANAIVO	9						1	
	Milo	FOURNIALS	U.S. VERN/SEICHE	10				1		
	Sacha	DOUARAN	T.F.T.T	11				1	1	
	Rafael	DOUARAN		12				1	1	
	Naël	BESNIER		13			1	1		
	Louan	BESNIER		14			1	1		
	Loan	BOST	MONTFORT T-T	15					1	
	Kaëlig	VERDIER		16						
	Valentin	MAXIME	C.S. BETTON	17			1			
	Nicolas	TEN	U.S. GUIPRY-MESSAC	18				1	1	
		Gabriel	BUSSEROLLE	VOLONTAIRES JANZEENS	19				1	
	Benjamins 1	Joseph	GOUTARD	T.A. RENNES	20			1	1	1
		Pacôme	GUIHEUX	O.C. CESSON-SEVIGNE	21				1	1
Liam		CLARET	22						1	
Jonah		ABERGEL	U.S. VERN/SEICHE	23	1			1		
Charly		BIGOT	A.L. BRUZ	24			1	1		
Télio		MENDES	T.F.T.T.	25		1	1	1		
Nathanaël		PIERRE		26			1	1	1	
Noah		BOULANGER		27			1		1	
Sacha		LANFRANCHI		28			1	1		
Simon		BONNEAU		29			1	1	1	
	Simon	DELARUE		30		1	1	1	1	
	Benjamin	BOISSET	T.A. RENNES	31				1	1	
	Paul	LANDRIN		32				1		
	Victor	DEMOSSIER	O.C. CESSON-SEVIGNE	33		1	1	1		
	Romain	RAYNARD	AURORE VITRE	34	1		1	1	1	
TOTAUX					2	5	17	26	19	



REMERCIEMENTS

A l'issue de cette nouvelle saison, je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qui permettent l'existence de cette organisation départementale d'entraînements auprès des meilleurs -9 et -11 ans Breilliens. A savoir :

- **Les jeunes ;**
- **Leurs parents** qui font l'effort de les amener et ramener à chaque entraînement ;
- Les clubs de **CESSON-SEVIGNE** et **THORIGNE-FOUILLARD** pour l'accès à la salle,
- **Les entraîneurs et dirigeants** des clubs où sont licenciés ces jeunes ;

**MERCI A TOUTES ET TOUS
POUR VOTRE CONFIANCE
ET VOTRE SOUTIEN !**

SORTIES NATIONALES

LES MINI COM'S

3 filles, 6 garçons et 3 encadrants.



Et plusieurs podiums à la clé...



Rozane LE BARS (VERN)



Ylan BLEAS (CESSON)

Et une excellente 2^{ème} place par équipe...



INTERNATIONAUX JEUNES DE MULHOUSE

Six jeunes représentaient le Comité (2 filles et 4 garçons)



Ines HAMONIAUX (VERN)
Rozane LE BARS (VERN)



Sacha et Raphael DOUARAN (THORIGNE)
Ylan BLEAS (CESSON)
Kaelig VERDIER (MONTFORT)

Là encore des podiums dont :



Rozane LE BARS, 2^{ème} en -11 ans filles



Sacha DOUARAN, 3^{ème} en -9 ans garçons

STAGE DETECTION NATIONAL

Trois bréliens étaient présents sur le stage de détection national qui s'est déroulé du 5 au 9 juillet à MACON parmi 37 jeunes venus de toute la France..

Sacha DOUARAN (Thorigné Fd) termine 2^{ème}

Ylan BLEAS (OC Cesson) termine 5^{ème}

Raphaël DOUARAN (Thorigné Fd) termine 11^{ème}

La délégation était encadrée par Sylvain LEDOS.



EURO MINI CHAMP'S

Rozane LE BARS a participé à cette compétition et a terminé 7^{ème} dans le tableau -11 ans filles.

FORMATION de CADRES

INITIATEUR DE CLUB

Cette saison 2 sessions ont été mises en place :

- 30 juin et 1^{er} juillet 2022

GAUTIER	Alban	1	A.S. T-T BREAL-sous-MONTFORT
FLINOIS	Alexandra	2	T-T FOUGERES-JAVENE-LECOUSSE
CYPRIANY	Franck	3	T-T REDON
LATAMIE	Martial	4	
RENARD	Rémy	5	FREMUR PONGISTES
STEGNER	Damien	6	LA RICHARDAIS PING
CARIOU	Ewen	7	O.C. CESSON
GODIN	Simon	8	
PERENNOU	Maël	9	
JOSSO	Kylian	10	
LECOEUVRE	Nathan	11	C.P.B. RENNES
PERRIGAULT	Manon	12	
NAIGEON-LU	Louis	13	
MALECOT	Antoine	14	



Annexe 9 : Rapport de l'éducateur sportif départemental

- 24 septembre, 7 et 14 octobre 2023

SERVANT	Janick	T-T GRANIT BLEU	1
BERNOLLIN	Mathieu	O.C. CESSON-SEVIGNE	2
CHAMPAGNE	Jean-Baptiste		3
GUERINEAU	Pierre-Louis		4
SAULAIS	Jean-Claude		5
JEZEQUEL	Dominique	U.S LIFFRE	6
GIORGI	David		7
TAVERNIER	Rémi		8
GERBOUIN	Romain	T-T MONTGERMONT	9
HUBERT	Julien		10
OPIGEZ	Nicolas		11
DURAND	Théo	T-T REDON	12



Annexe 9 : Rapport de l'éducateur sportif départemental

Une autre session comptant pour la saison 2023/2024 à venir s'est également tenue à CESSON-SEVIGNE. Il y avait 14 participants ! Voici le détail :

NOËL	Serge	OC MONTAUBAN de BRETAGNE	1
AUFFRET	Corentin	T-T Fougères-Javené-Lécousse	2
LE BONNIEC	Eric	U.S. LIFFRE (ERCE-PRES-LIFFRE)	3
PICHOT	Jean-Pierre	LA MELORIENNE	4
CLOAREC	Bertrand	O.C CESSON-SEVIGNE	5
MASETTO	Rémy		6
CHEVALIER	Jérôme	A.L. BRETEIL T-T	7
HOUEE	Cyril		8
THE	Lou-Ann		9
WATTEL	Maxime	U.S CHANTELOUP	10



ANIMATEUR FEDERAL

4 brétiliens ont participé à la 1^{ère} session « hybride », organisée comme suit :

- Une partie en Formation Ouverte à Distance (FOAD) entre mi-septembre et mi-octobre
- Et une partie en présentiel à Mûr-de-Bretagne

Il s'agit de :

LE GUENIC	Titouan	GÉVEZÉ TT
RENARD	Rémy	FREMUR PONGISTES
VALLS	Emma	BRECEENNE RAQUETTE
BERTRAND	ROMAIN	CHATEAUGIRON TT



Rémy, Romain ainsi que Angèle GUILLAME-PETRE ont ensuite également obtenus leur diplôme

« ENTRAÎNEUR FEDERAL ».

BRAVO à vous tous 😊.

FORMATIONS 2023/2024

ANIMATEUR FEDERAL : FOAD en septembre/octobre + présentiel les 31 octobre et 1^{er} novembre 2023. La partie arbitrage aura lieu le 30 octobre si besoin.

ENTRAINEUR FEDERAL : du 4 au 8 mars 2024

Présentation du nouveau CQP « Animateur Tennis de Table ». L'objectif :

- Attirer de nouveaux pratiquants
- Faire jouer « tout au long de la vie »
- Investir de nouveaux lieux de pratique

DEVELOPPEMENT

LA FOIRE DE RENNES

La ligue de Bretagne et le Comité d'Ille-e-Vilaine était présent du 25 mars au 2 avril pour animer le stand dans le Hall 4.

3000 licences événementielles ont été enregistrées à cette occasion.

LE PING TOUR 2023

2 sites d'Ille-et-Vilaine ont pris part au PingTour 2023 cette année :

- VITRE, le samedi 1^{er} juillet 2023
- VERN, le samedi 2 septembre 2023

Olivier était présent sur ces deux animations pour aider les clubs organisateurs et accueillir les pratiquants.

ANIMATIONS ESTIVALES DANS LES QUARTIERS RENNAIS

Comme l'an dernier, Olivier était présent sur plusieurs animations qui ont eu lieu durant l'été :

- BERRY PLAGE
- BREQ'IN Holidays
- SUMMER Landrel

INITIATION SCOLAIRE

Pour la 2^{ème} année consécutive, Olivier est intervenu pour une initiation au tennis de table à l'école Notre-Dame à Montgermont.

GS-CP



CP-CE1



TPS-PS
PS-MS



INTERVENTIONS DANS LES CLUBS

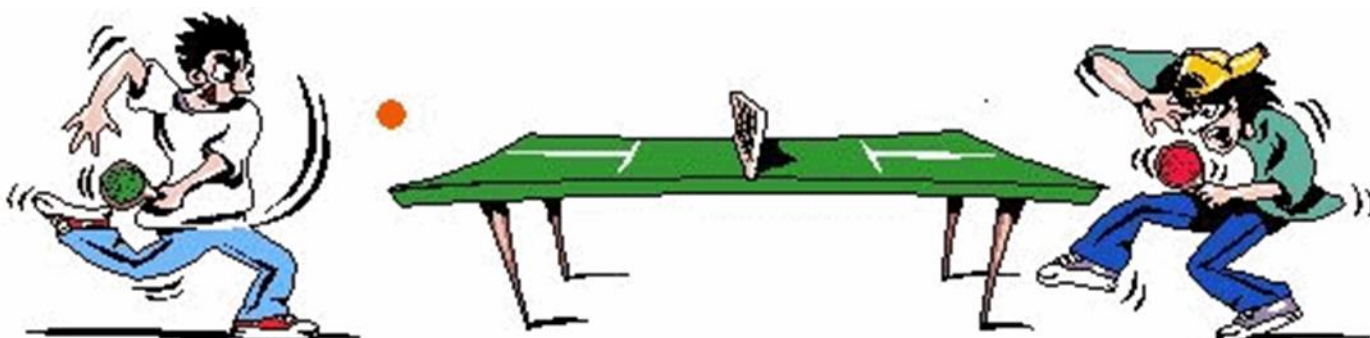
I) A.C.P.V.V. GUIGNEN :

Intervention programmée sur 4 jeudis dans la saison pour pallier à l'absence de l'éducateur sportif du club.

II) CLAYES TT :

Intervention programmée sur 4 vendredis soirs pour jeunes et adultes.

BONNE SAISON 2023/2024



RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE

1- PREAMBULE

Rien n'étant venu contrarier son déroulement, la saison 2022-2023 aura confirmé la reprise esquissée lors de la précédente.

Je commencerai mon compte rendu en félicitant l'équipe 1 de THORIGNE-FOUILLARD TT qui, pour sa 1^{ère} saison en Pro A masculine, a brillamment assuré son maintien en prenant la 7^{ème} place. On peut même supposer que, sans les 2 défaites initiales 3-0, les play-offs concernant les 4 premiers n'auraient pas été loin.

Je félicite également l'équipe 1 du CPB RENNES qui, pour sa 1^{ère} saison en Pro B féminine, a réussi à se maintenir en prenant la 4^{ème} place.

Cette année, notre comité a été représenté dans le championnat national par 12 équipes en 1^{ère} phase et 13 équipes en 2^{ème} phase :

- L'équipe 1 féminine du CPB RENNES se maintient en Pro B en terminant 4^{ème}.
- L'équipe 1 féminine de THORIGNE-FOUILLARD TT se maintient en N2 en terminant 5^{ème} en 1^{ère} phase et 3^{ème} en 2^{ème} phase.
- L'équipe 2 féminine du CPB RENNES monte en N2 à mi-saison en terminant 1^{ère} en N3 et se maintient en N2 en 2^{ème} phase en terminant 4^{ème}.
- L'équipe 1 féminine du TT FOUGERES/JAVENE/LECOUSSE se maintient en N3 en terminant 6^{ème} en 1^{ère} phase (repêchage) et 5^{ème} en 2^{ème} phase.
- L'équipe 2 féminine de THORIGNE-FOUILLARD TT monte en N3 à mi saison en terminant 1^{ère} en PN et se maintient en N3 en 2^{ème} phase en terminant 6^{ème} (repêchage).
- L'équipe 1 masculine de THORIGNE-FOUILLARD TT se maintient en Pro A en terminant 7^{ème}.
- L'équipe 1 masculine de l'US VERN se maintient en N1 en terminant 3^{ème} en 1^{ère} phase et 4^{ème} en 2^{ème} phase.
- L'équipe 1 masculine de MONTFORT TT descend en N2 à mi-saison en terminant 8^{ème} et se maintient en N2 en 2^{ème} phase en terminant 4^{ème}.
- L'équipe 2 masculine de THORIGNE-FOUILLARD TT se maintient en N2 en terminant 4^{ème} en 1^{ère} phase et 7^{ème} en 2^{ème} phase (repêchage).
- L'équipe 3 masculine de THORIGNE-FOUILLARD TT monte en N2 à mi-saison en terminant 1^{ère} en N3 et redescend en N3 en 2^{ème} phase en terminant 8^{ème} en N2.
- L'équipe 1 masculine de l'OC CESSON descend en N3 à mi-saison en terminant 8^{ème} en N2 et se maintient en N3 en 2^{ème} phase en terminant 4^{ème}.
- L'équipe 1 masculine de l'AURORE VITRE se maintient en N3 en terminant 4^{ème} en 1^{ère} phase et 6^{ème} en 2^{ème} phase.
- L'équipe 2 masculine de l'OC CESSON descend en PN à mi-saison en terminant 7^{ème} en N3 et remonte en N3 en 2^{ème} phase en terminant 3^{ème} en PN.
- L'équipe 1 masculine de la TA RENNES monte en N3 à mi-saison en terminant 2^{ème} en PN et redescend en PN en 2^{ème} phase en terminant 7^{ème} en N3.
- L'équipe 1 masculine de TT FOUGERES/JAVENE/LECOUSSE monte en N3 en 2^{ème} phase en terminant 1^{ère} en PN.

Il y aura donc, l'année prochaine, 1 équipe d'Ille et Vilaine en Pro A masculine et 1 en Pro B féminine. Il y aura aussi 12 équipes en nationale, 4 féminines et 8 masculines.

Je voudrais maintenant adresser un grand bravo à Jules ROLLAND de THORIGNE-FOUILLARD TT qui remporte 3 médailles de bronze aux championnats de France seniors, en simple, double messieurs et double mixte.

Félicitations également à Enzo ANGLES de THORIGNE-FOUILLARD TT qui remporte une médaille d'argent en double mixte aux championnats de France seniors, à David LEVALOIS de l'OC CESSON qui devient champion de France vétérans 2 et à Rozane LE BARS de l'US VERN qui remporte une médaille de bronze en double benjamines aux championnats de France benjamins.

Je vais maintenant faire le point sur les différentes activités de la saison écoulée.

2- LICENCES

La reprise amorcée la saison dernière s'est totalement confirmée cette saison puisque nous sommes passés de 3392 licenciés à 3869, soit une progression de 14 % par rapport à l'année dernière.

Nous avons nettement dépassé le chiffre d'avant COVID qui était de 3662 licenciés lors de la saison 2019-2020 ; et nous ne sommes plus très loin du chiffre record de 3968 qui date de la saison 2012-2013.

Espérons que nous pourrons franchir la saison prochaine la barrière des 4000 licenciés.

Je vais maintenant faire le point sur les différents championnats par équipes

3- CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

a) Championnat jeune

Il y avait, cette année, 110 équipes engagées dans le championnat jeunes (46 en benjamins-minimes et 64 en cadets-juniors) soit 12 de plus que la saison dernière. Nous n'avons pas encore retrouvé le niveau d'avant COVID, puisque qu'il y avait 122 équipes engagées lors de la saison 2019-2020 ; mais, on peut noter avec satisfaction qu'on l'a pratiquement retrouvé en benjamins-minimes puisqu'il y avait 49 équipes lors de la saison 2019-2020.

b) Championnat féminin

En 1^{ère} phase, 4 équipes ont représenté l'Ille et Vilaine dans le championnat national féminin ; alors qu'il y avait aussi 3 équipes bretonnes en pré-nationale.

En 2^{ème} phase, il y avait 5 équipes d'Ille et Vilaine en nationale, à la suite de la montée en N3 de l'équipe 2 de THORIGNE-FOUILLARD TT, et 1 en pré-nationale, à la suite de l'arrêt de l'équipe 3 de l'US VERN.

Pour la 1^{ère} phase de la saison prochaine, les chiffres seront les mêmes ; mais l'équipe 2 de l'US VERN, qui arrête, sera remplacée en PN par l'équipe de la RAQUETTE BRECEENNE nouvellement créée ;

Le critérium féminin, pour la 2^{ème} saison consécutive, a connu un succès assez mitigé puisqu'il y avait, en moyenne moins de 5 équipes par tour avec une pointe à 6 au 4^{ème} tour.

Je félicite l'équipe de la RAQUETTE BRECEENNE pour sa victoire au classement général.

c) Championnat corpos

Comme prévu, il y a eu pour les 2 phases une poule de D1 unique de 9 équipes.

Je félicite l'équipe de la SCIERIE MOBILE DE BRETAGNE pour sa victoire finale. Vainqueur de la 1^{ère} phase, elle a battu en finale l'AS ORANGE qui avait remporté la 2^{ème} phase.

Conséquence de la baisse du nombre d'équipes en championnat, il n'y avait que 4 équipes engagées en coupe.

Ces 4 équipes ont été qualifiées pour les finales de MORDELLES, tout en disputant quand même 3 tours préliminaires. Je félicite l'équipe de l'ASCEE pour sa victoire dans la coupe 2022-2023.

Pour la saison prochaine, nous aviserons de la suite à donner à cette épreuve dès qu'on aura le nombre précis des équipes inscrites.

d) Championnat vétérans

Le succès de cette compétition ne se dément pas puisque nous avons atteint cette année le chiffre record de 32 équipes engagées représentant 16 clubs, soit 3 de plus que la saison dernière. Le championnat s'est bien déroulé et je félicite l'équipe 1 du CJF/UP ST MALO pour sa nouvelle victoire dans le championnat 2022/2023.

e) Championnat libre masculin

Les 300 équipes engagées cette saison dans le championnat libre masculin se répartissaient ainsi :

- championnat masculin du samedi : 120 (8 en nationale, 35 en régionale, 77 en départementale) contre 122 la saison dernière
- championnat masculin du vendredi : 140 contre 123 la saison dernière

Annexe 10 : rapport de la commission Sportive

- championnat masculin du mardi : 40 contre 37 la saison dernière

Là encore, nous sommes pratiquement revenus aux chiffres d'avant COVID. Par rapport à la saison dernière, nous sommes passés de 282 équipes engagées à 300, soit 18 équipes supplémentaires. On peut tout de même noter que les clubs avaient été prudents pour engager leurs équipes en début de saison puisqu'il y a eu 14 engagements supplémentaires en 2^{ème} phase.

Ces engagements supplémentaires nous ont amené à rajouter 1 poule de D4 le vendredi. En 2^{ème} phase, il y avait donc 9 poules de D4 le vendredi. Compte tenu du fait qu'il y a 4 poules de D3, cela entraîne pas mal de descentes de D3 en D4. La CSD a donc décidé de rajouter éventuellement une poule de D3 pour la 1^{ère} phase de la saison prochaine pour tenir compte des engagements supplémentaires.

A la suite des engagements d'équipes en 2^{ème} phase, nous avons également rajouté, en 2^{ème} phase, une 2^{ème} poule de D4 le mardi et nous sommes repassés à des poules de 8 équipes dans toutes les divisions.

Les chiffres pour la saison à venir confirme ce renouveau puisque nous avons, pour le moment, 4 équipes inscrites en plus. Il y aura sans doute quelques forfaits de dernière minute ; mais ils devraient être compensés par les engagements en 2^{ème} phase comme c'est le cas généralement.

Il n'y a pas eu beaucoup de sanctions sportives cette saison ; mais la règle de brûlage s'appliquant pour la 2^{ème} journée de chaque phase semble toujours poser problèmes à certains clubs.

Je vous rappellerai donc, une nouvelle fois, la règle de brûlage concernant la 2^{ème} journée de chaque phase. Lors de la 2^{ème} journée de chaque phase, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1^{ère} journée dans une équipe de numéro inférieur, c'est-à-dire de niveau supérieur.

Concernant les amendes, après un an d'expérimentation, le comité directeur a décidé de revenir sur la décision prise la saison dernière. Les amendes pour retard dans l'envoi des feuilles de rencontre ou dans la saisie sur SPID du score des rencontres seront appliquées dès la 1^{ère} infraction.

A ce sujet, je vous rappelle que la saisie d'une feuille de rencontre sur SPID ne vous dispense pas d'envoyer cette feuille au comité, par mail ou par courrier, dès le lendemain de la rencontre.

A présent, je vais faire le point sur les différentes épreuves individuelles de la saison écoulée.

4- EPREUVES INDIVIDUELLES

Nouvelle confirmation de la reprise constatée cette saison, le nombre d'inscrits au critérium fédéral est en progression de 20 % par rapport à l'année dernière.

Je vous rappelle la règle mise en place, depuis 4 ans, au niveau des inscriptions qui sont à faire directement sur SPID. Les joueuses et joueurs qui se réinscrivent ou qui reprennent après une période d'interruption devront s'inscrire avant le 15 septembre 2023. Passée cette date, ils démarreront au niveau départemental pour le 1^{er} tour. Les nouveaux inscrits, n'ayant jamais participé au critérium fédéral, devront s'inscrire avant le 22 septembre 2023. N'oubliez donc pas de faire le nécessaire avant le 15 septembre.

Je vous informe également qu'une réforme du critérium fédéral est à l'étude pour une mise en place au début de la saison 2024-2025. Pour le moment on en est au stade de la consultation des ligues et des comités, des réunions ayant eu lieu début juillet. Le moins que l'on puisse dire est que le premier projet présenté par la Fédé est loin d'être abouti et suscite de nombreuses interrogations. Il a fait l'unanimité contre lui au niveau de la ligue de Bretagne.

Pour faire un rapide résumé, l'idée est de supprimer le critérium fédéral et de le remplacer par des tournois de différents niveaux qui déboucheraient sur un classement général et un grand week-end final, à la façon du circuit WTT et des circuits ATP et WTA en tennis. Les joueurs pourraient ainsi participer à la carte, quand et où ils le voudraient. Ce projet englobe aussi la suppression des finales par classements.

Je vous tiendrai au courant dès que l'on aura des informations plus précises.

Les finales départementales par classements se sont bien déroulées à CESSON.

Il y avait 3 participants de plus que la saison dernière ; mais on peut aussi noter qu'il y avait 6 féminines de plus. Malgré tout, il a fallu annuler le tableau F12 où il n'y avait que 2 joueuses inscrites.

Les championnats d'Ille et Vilaine se sont bien déroulés à THORIGNE-FOUILLARD.

Annexe 10 : rapport de la commission Sportive

La participation est répartie à la hausse puisqu'il y avait 22 inscrits de plus que la saison dernière dans les tableaux jeunes et 33 dans les tableaux seniors. De façon surprenante, le nombre d'inscrits en double a explosé puisqu'on est passé de 33 à 56.

Pour la 1^{ère} fois, 2 tableaux handisport étaient prévus. Hélas, il a fallu annuler le tableau debout car il n'y avait que 2 joueurs inscrits. Par contre, il y avait 5 participants, dont une féminine, dans le tableau assis.

Quant au championnat corpos, le nombre d'inscrits reste faible, mais stable (24).

Les interclubs départementaux se sont bien déroulés à ST MALO.

Par rapport à la saison dernière, la participation est restée stable en poussins, benjamins, cadets et juniors garçons. En revanche, il y a eu une grosse progression en minimes garçons puisqu'on est passé de 5 à 13 équipes. Comme d'habitude, hélas, il n'y avait aucune équipe féminine engagée.

Le Challenge des jeunes des clubs du 35, bien organisé par le club du CPB RENNES, a lui aussi confirmé la reprise constatée cette saison. Il y avait en effet 145 joueurs inscrits contre 109 la saison dernière et 15 clubs étaient représentés contre 11 l'année dernière.

Même constatation concernant le circuit des jeunes, puisque la participation est revenue à peu près à la normale après la grosse chute constatée la saison dernière. Le nombre moyen d'inscrits par tour était de 130 alors qu'il n'était que de 90 la saison dernière.

Le championnat d'Ille et Vilaine vétérans a encore une fois été très bien organisé par la RAQUETTE BRECEENNE. En coupe, il y avait une équipe de plus que la saison précédente et on commence à arriver à la limite du nombre d'équipes engagées par rapport à la capacité de la salle. On peut néanmoins encore jouer sur l'horaire et commencer un peu plus tôt si besoin. Au niveau individuel, on a pu constater une légère augmentation d'inscriptions également.

A présent, je vais vous dire quelques mots sur le calendrier de la saison prochaine.

5- CALENDRIER

La confection du calendrier de la saison prochaine n'a pas posé trop de problèmes. Comme d'habitude, les choix de dates pour les épreuves individuelles étaient assez limités et s'imposaient d'eux-mêmes.

Au niveau du championnat par équipes, aucune journée ne tombe au milieu des vacances scolaires. Il y aura tout de même une journée au début et à la fin des vacances de la Toussaint, ainsi qu'à la fin des vacances d'hiver et de printemps.

A la suite de l'arrêt d'une nouvelle équipe dans le championnat corpos, la poule de D1 ne comptera plus que 8 équipes au maximum. Cela nous a donc amené à supprimer 2 journées en 1^{ère} et en 2^{ème} phase par rapport au calendrier qui vous a été communiqué. Les journées prévues le 20 octobre, le 8 décembre, le 12 janvier et le 15 mars sont donc supprimées.

On peut aussi noter que le championnat de Bretagne individuel reprendra sa place à une date plus habituelle (25 et 26 mai) et que les interclubs départementaux auront lieu en 1^{ère} phase (16 et 17 décembre).

Au niveau régional, le comité aura la charge, la saison prochaine, d'organiser le championnat de Bretagne sport dans l'entreprise, s'il a bien lieu, le 16 décembre 2023, le 4^{ème} tour du critérium fédéral de N2 seniors les 6 et 7 avril 2024 et le championnat de Bretagne individuel les 25 et 26 mai 2024.

On peut aussi noter que le 2^{ème} tour de critérium fédéral de N1 aura lieu à THORIGNE-FOUILLARD les 1^{er}, 2 et 3 décembre 2023.

6- CONCLUSION

En conclusion, je voudrais vous informer de quelques changements des règlements nationaux et régionaux concernant la saison prochaine.

- Championnat par équipes :

A partir de la 2^{ème} phase, le championnat de N1 masculine sera scindé en 2, une N1A avec 2 poules de 8 équipes et une N1B avec 2 poules de 8 équipes. La N1A sera constituée des 4 premiers des 4 poules de N1 de la 1^{ère} phase et la N1B des 5^{ème} et 6^{ème} des 4 poules de N1 de la 1^{ère} phase et des 8 équipes ayant terminées 1^{ère} en N2 en 1^{ère} phase.

A l'issue de la 2^{ème} phase, il n'y aura ni montée, ni descente entre la N1A et la N1B. Les 4 derniers des poules de N1B descendront en N2 et les premiers des 8 poules de N2 monteront en N1.

Annexe 10 : rapport de la commission Sportive

Les 2 premiers des poules de N1A disputeront la journée des titres à l'issue de laquelle les 2 premiers accéderont à la Pro B.

Chaque saison, on repartira avec 4 poules de N1 en 1^{ère} phase et 2 poules de N1A et de N1B en 2^{ème} phase.

Pour jouer en N1A les joueurs devront avoir plus de 2000 points à l'un des 2 classements officiels ou avoir disputé au moins 3 rencontres en N1 en 1^{ère} phase.

- Critérium fédéral de nationale 1 :

Dans les tableaux seniors, toutes les parties se disputeront au meilleur des 5 manches et ça devra aussi être le cas en nationale 2, en régionale et en départementale.

Dans les tableaux élites dames et messieurs, il n'y aura plus 1 mais 2 qualifiés par poule.

- Ping VR :

Pour ceux que ça intéresse, les règles du ping en réalité virtuelle sont consultables dans les règlements sportifs fédéraux à partir de la page 64.

- Championnat régional par équipes :

Sous réserve de validation par le conseil de ligue, la saisie des rencontres sur GIRPE sera obligatoire à partir de la 2^{ème} phase de la saison prochaine.

Je terminerai en remerciant tous les clubs qui nous ont permis, cette saison, d'organiser dans de bonnes conditions toutes les compétitions dont nous avons la charge et je compte sur vous pour qu'il en soit de même l'année prochaine, en espérant que de nouveaux organisateurs se manifestent.

A ce sujet, je vous informe que nous avons décidé d'augmenter l'aide aux clubs organisateurs et de la passer de 3 € à 4€ par table à partir de la saison prochaine.

Je vous souhaite à tous une excellente saison 2023/2024.

Michel KERISIT

Mot du Président de Ligue à L'AG du Comité Départemental d'Ille et Vilaine (2023)

Bonjour à toutes et à tous,

Je remercie le Comité Départemental de m'avoir invité et c'est toujours avec plaisir que je réponds présent quand je suis disponible.

Nous venons d'achever une saison qui s'est déroulée dans des conditions normales

Félicitations au Comité Départemental qui est le département qui a le plus de licencié(e)s et qui également le plus fort en termes de qualité.

Félicitations également pour ses résultats aussi bien en individuel qu'en équipe. Le pense notamment à David, Enzo, Jules et Roxane.

Au risque de me répéter tous les ans, je me félicite également des bonnes relations que la Ligue entretient avec le Comité ainsi que de la convention de mise à disposition de Mme IMBERT (Isabelle) au Comité pour 16 heures par semaine.

Je remercie le Comité pour sa collaboration à la Foire de Rennes et aussi dans le cadre des deux Ping tour à Vitré et à Vern sur Seiche, clubs que je félicite et que je remercie pour leur dévouement de tous leurs bénévoles.

Félicitation au club de Thorigné-Fouillard qui s'est maintenu en PRO A ainsi qu'au CPB qui se maintient en PRO B. C'est encourageant de voir qu'il y a de plus en plus de spectateurs.

Pour le cadre des dossiers ANS, 7 clubs contre 9 la saison précédente ont pu bénéficier des aides ANS.

Nous avons constaté malheureusement une baisse d'environ 10 000 € des aides destinées aux clubs qui se sont retrouvées sur les lignes Ligue et Comités, ce que je trouve personnellement dommageable.

Nous pouvons malheureusement regretter que la situation n'ait pas évolué au niveau national et que le compte n'y soit toujours pas en ce qui concerne la Ligue de Bretagne.

Je salue la promotion de Michèle SEVIN au grade d'officier de la Légion d'Honneur qui est un exemple de longévité et de pugnacité pour nous tous.

Je félicite Christine, trésorière du comité pour sa gestion rigoureuse et sa trésorerie équilibrée. Il se félicite également pour les bons rapports existants avec la Ligue dans le cadre du PST et de la mutualisation des actions.

Il est à noter que la Ligue n'a voté aucune augmentation sur sa part licence contrairement à la Fédération.

Des nouvelles au niveau de la Ligue :

En termes de licenciés, je puis déjà vous dire qu'en 2023, nous nous rapprochons du chiffre de 2020 (11 476) avec 11 383 soit une perte de 0,81 % (-93) avec un % de féminines en légère hausse (13 %)

Annexe 10 : rapport de la commission Sportive

Nos actions dans le cadre du développement se poursuivent avec Kévin MILON qui reste à l'écoute de tous les clubs pour vous aider.

Le site de la Ligue est mis régulièrement à jour.

Dans nos projets pour la prochaine saison et dans la continuité du rapprochement que nous avons entrepris avec les clubs, nous envisageons de réunir les techniciens pour harmoniser les pratiques et les axes à développer :

Nous sommes actuellement en train de préparer des fiches mission dont les clubs pourront s'emparer pour mener à bien les actions qu'ils jugeront utiles pour leur développement. Les publics visés concernent :

- Le tennis de table féminin
- Le Ping en extérieur (voir les stickers)
- Le ping virtuel (achat de huit casques virtuels)
- Le sport et toute forme de handicap
- Le développement durable (baisse des coûts énergétiques)
- Le sport scolaire (un école/une table - USEP et UGSEL)
- Le pass-sport pour tous (Allocation rentrée scolaire)

Dans le cadre du sport santé, nous avons mis en place des formations prévues de se dérouler à Dinard du 18 au 22 septembre et qui concernent les modules A et B ainsi que celui d'Alzheimer. Nous sommes en train de faire un récapitulatif des actions en cours dans les clubs.

La formation reste également une de nos préoccupations principales car nous savons pertinemment que sans les transmetteurs de l'activité et sans encadrants à tous les niveaux, nous pourrions avoir les plus beaux projets du monde, seule la volonté de nous donner les moyens peut nous permettre de les réaliser.

Un grand merci à Olivier GROSDOIGT qui participe activement aux actions régionales dans le cadre de la mutualisation des formations.

En ce qui concerne la performance, la Fédération fortement encouragée par l'ANS, nous a présenté un nouveau Plan Performance Fédéral où les listes ministérielles ont vu le nombre des joueurs et joueuses divisé par deux. Les aides accordées sont désormais dépendantes des résultats des joueurs et joueuses et des médailles obtenues au niveau national et international. Les aides ANS accordées aux Ligues dans le cadre du sport sur le haut niveau sont désormais conditionnées par nos résultats.

Nous avons donc dû à notre niveau repenser le Plan Performance Fédéral et nous aligner sur la politique fédérale. Si par le passé, tout joueur et joueuses bénéficiait des aides accordées par la Ligue de Bretagne qui n'a jamais facturé les coûts à prix coutant, nous avons décidé de réduire les effectifs au Pôle Espoir et aussi dans les stages et de n'accorder les aides qu'en fonction des résultats. Le nouveau PPR vous sera présenté lors de l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne prévue dans les Côtes d'Armor à Ploufragan à la chambre des Métiers et de l'Artisanat le samedi 30 septembre.

Nous tâchons également de nous améliorer dans la détection où nous sommes en retard par rapport aux autres régions et nous travaillons main dans la main avec les quatre Comité Départementaux dans le cadre d'une mutualisation (le Projet Sportif Territorial). Collectif Sportif Territorial.

Annexe 10 : rapport de la commission Sportive

Nous participons à davantage de sorties nationales pour aguerrir nos joueurs et nos joueuses.

Les jeux olympiques :

La France va recevoir les JO l'année prochaine, un évènement exceptionnel où le sport sera en vitrine.

Il convient par conséquent de nous préparer à une recrudescence du nombre de personnes qui viendront taper à notre porte dans nos clubs. J'invite tous les clubs à se pencher déjà sur leurs conditions d'accueil et à s'assurer qu'ils auront la capacité d'accueillir de nouveau licencié(e)s et de leur offrir ce qu'ils sont venus chercher. Nous ne devons pas rater cette occasion car nous serons aussi jugés sur cela par nos institutions.

Du coup les objectifs affichés pour la Ligue de Bretagne seront de dépasser les 12 000 € licencié(e)s ce qui est loin d'être utopique. Je vois bien le Comité d'Ille et Vilaine dépasser les 4 000 licencié(e)s pour la première fois et atteindre ce chiffre cher à Claude CHEFTEL et aussi à Jacques.

Je remercie tous les partenaires institutionnels (Conseil Départemental, C.D.O.S., Mairie....) qui soutiennent régulièrement notre discipline.

Au risque de me répéter comme toutes les années, je vous souhaite à tous et à toutes une excellente reprise dans vos associations en vous remerciant de tout cœur du temps que vous passez au service de notre discipline et de tous nos licenciés jeunes ou moins jeunes. Je vous souhaite une excellente saison 2023-2024.

Je vous remercie de votre attention.

Renan THÉPAUT
Président de la Ligue de Bretagne